

Abonnements par la poste :

Table with subscription rates for Canada, Etats-Unis, and Montreal/Banlieue, including daily and weekly editions.

Directeur: HENRI BOURASSA

LE QUOTIDIEN

Rédaction et administration 43, RUE SAINT-VINCENT MONTREAL

TÉLÉPHONE: Main 7460 SERVICE DE NUIT: Rédaction, Main 5121 Administration, Main 5159

FAIS CE QUE DOIS!

La rentrée des classes s'en vient

Les vacances s'en vont, pensent déjà les tout jeunes écoliers. Ils ne font que sortir du collège ou de l'école et déjà leurs parents parlent de la rentrée.

Les élèves un peu plus âgés envisagent avec moins d'amertume l'approche de cette date de la rentrée. C'est qu'ils connaissent mieux que leurs cadets la nécessité de l'instruction.

Ainsi donc les parents font-ils bien de consulter les listes de collèges, de convents, de maisons d'enseignement que publient de ces temps-ci les quotidiens. Il y en a pour toutes les catégories.

Il ne faudrait pas croire qu'au sortir de l'école, du convent ou du collège, l'instruction soit parfaite. Cette erreur tend à disparaître.

Aux jeunes gens, les écoles techniques, les maisons d'enseignement agricole ou commercial supérieur, selon qu'ils se destinent aux métiers, à l'agriculture, au commerce ou à l'industrie.

Dans notre province, nos éducateurs ont, plus que ceux des pays qui nous entourent, le souci constant de donner une bonne formation morale à leurs élèves.

Georges PELLETIER.

Propos d'Ottawa

De 20 à 25 millions gaspillés, chaque année

Ce que coûte au pays la mauvaise organisation des services publics, à Ottawa — Services doubles et inutiles — Une réponse possible.

Ottawa, 12.—Comme notre dette publique est immense et s'accroît chaque année le gouvernement reçoit plus qu'en aucun temps des conseils et avis sur l'art de réduire nos dépenses d'une manière effective.

L'administration de la chose publique, dit-il, se fait d'une manière si défectueuse qu'elle déterminerait à coup sûr la banqueroute de n'importe quelle compagnie privée qui suivrait les mêmes méthodes.

Un tel système augmente hors de proportion les dépenses générales du Dominion. On va même jusqu'à dire que le gaspillage qui se fait de la sorte se monte à \$20,000,000 ou \$25,000,000 par année.

Le Citizien, après nombre d'autorités et de commissaires publics, recommande la nomination d'un administrateur général pour coordonner les activités des divers ministères.

Le docteur Bandesen dit noievement: "Je suis opposé à la restriction de la nécessité de la restriction des naissances. Si nous l'avions en attente, si la pauvreté avait été considérée un obstacle à l'élevage des enfants, nous n'aurions pas eu Lincoln et un grand nombre d'autres grands hommes."

Le docteur Bandesen dit noievement: "Je suis opposé à la restriction de la nécessité de la restriction des naissances. Si nous l'avions en attente, si la pauvreté avait été considérée un obstacle à l'élevage des enfants, nous n'aurions pas eu Lincoln et un grand nombre d'autres grands hommes."

des finances d'épargner annuellement une somme de \$746,000, soit 37 pour cent du coût général d'administration durant les années précédentes.

On n'a qu'à prendre le rapport de diverses enquêtes pour arriver aux mêmes conclusions. En 1912, par exemple, le rapport parlementaire Ducharme-Lake couvrait des centaines de pages du récit de faits importants, dans le même sens.

Si le mal existe de tout temps, et qu'il n'est encore trouvé personne pour le guérir, c'est qu'il est profondément enraciné dans les mœurs administratives et ministérielles et qu'il a poussé de profondes racines dans la capitale.

Le Citizien, après nombre d'autorités et de commissaires publics, recommande la nomination d'un administrateur général pour coordonner les activités des divers ministères.

Le docteur Bandesen dit noievement: "Je suis opposé à la restriction de la nécessité de la restriction des naissances. Si nous l'avions en attente, si la pauvreté avait été considérée un obstacle à l'élevage des enfants, nous n'aurions pas eu Lincoln et un grand nombre d'autres grands hommes."

Le docteur Bandesen dit noievement: "Je suis opposé à la restriction de la nécessité de la restriction des naissances. Si nous l'avions en attente, si la pauvreté avait été considérée un obstacle à l'élevage des enfants, nous n'aurions pas eu Lincoln et un grand nombre d'autres grands hommes."

La Grande-Bretagne abandonne ses alliés

teraient encore. Cependant la réforme en vaut la peine et serait un gros atout électoral pour le gouvernement qui l'entreprendrait.

Léo-Paul DESROSNIERS.

Bloc-notes

Ce congrès

Le congrès ouvert il y a quelques heures à Québec marque le progrès de l'idée syndicaliste catholique dans notre province. Trop longtemps nos artisans sont restés à la merci de groupements étrangers hostiles ou indifférents à tout ce qui n'était pas simple gain matériel.

Billy Maclean

Ce député ontarien est aujourd'hui l'un des plus anciens membres de la Chambre des communes et fut pendant longtemps propriétaire du World, de Toronto, maintenant fusionné avec le Mail & Empire. Il vient d'avoir 69 ans.

Précurseur

On vient de célébrer le deux-centième anniversaire de la publication d'un ouvrage français de Pierre Fauchard, de Paris, sur la chirurgie dentaire. Fauchard, il y a deux cents ans, a prévu presque toutes les découvertes de la chirurgie dentaire présente et leurs applications, dans son grand ouvrage.

Le cas Anderson

Il y eut à New-York, ces années-ci, un réformateur, un jeune, William H. Anderson, secrétaire de la New-York Anti-Saloon League, qui atteignit à une certaine célébrité. Anderson attaqua violemment quiconque n'était pas partisan de la prohibition des alcools.

C'est ce qui ressort de la dernière note anglaise, dit-on, dans le monde officiel français — Albion semble vouloir épouser nettement la cause de l'Allemagne — Les Français sont déapointés.

Grandes lignes du document qui provoque actuellement en Europe tant de commentaires.

(Dernière heure)

PARIS, 13 (S. P. A.). — Dans le monde ministériel français, on considère que dans sa dernière note, la Grande-Bretagne désavoue positivement ses alliés du temps de la guerre et épouse franchement la cause de l'Allemagne.

Le même fonctionnaire dont les déclarations officielles reflètent d'ordinaire la pensée des hautes autorités, dit que la note anglaise vise évidemment à influencer l'opinion américaine. Il se demande toutefois quel accueil les Américains vont faire à un document qui fait dépendre des paiements de dettes aux Etats-Unis, toutes les solutions relatives aux réparations.

GRAND DÉSAPPOINTEMENT

PARIS, 13 (S. P. A.). — La note anglaise, rendue publique à Londres hier soir, a été accueillie avec un profond désappointement dans les milieux français. C'est ce qui ressort des commentaires des journaux du matin.

L'Oeuvre, qui ne se gêne point de critiquer le président du conseil des ministres, fait cette remarque: "Le capitaliste anglais Stanley Baldwin croit que les capitalistes de son pays doivent avoir des droits de priorité sur ceux des Français et des Belges éprouvés par la guerre."

L'Echo de Paris déclare que la note propose de faire porter à la France le fardeau des créances interalliées et de l'empêcher de le passer à l'Allemagne.

Le Journal fait de l'ironie. Il dit: "La note est incontestablement la plus désagréable qui nous soit venue de Londres. Dans les désaccords, il n'y a rien comme reconnaître franchement les faits et mettre en lumière les éléments de discorde."

CE QUE DISENT LES ANGLAIS

LONDRES, 13 (S. P. A.). — La publication de la note anglaise à la France et à la Belgique a créé une profonde impression ici. Le gouvernement Baldwin dit qu'il considère l'occupation de la Ruhr comme illégale au point de vue du traité de Versailles et demande à soumettre la question à l'arbitrage.

La note déclare que la Grande-Bretagne désire encore que l'Allemagne paie sa dette au maximum de sa capacité, mais elle affirme que l'on devrait fixer, après une enquête impartiale, quel devrait être ce maximum.

POUR PAYER LA DETTE AMERICAINE

Pour sa part, la Grande-Bretagne se contenterait de recevoir en réparations et en dettes alliées une somme suffisante pour payer sa dette aux Etats-Unis.

La situation actuelle dans la Ruhr, dit la note, constitue une grave crise politique et économique, qui exerce une influence particulièrement remarquable sur le commerce.

Le document fait savoir que la Grande-Bretagne serait prête à désigner des représentants des Etats-Unis et de l'Allemagne à la commission d'enquête qui fixerait la solvabilité du Reich, tandis que la commission des réparations, composée en majorité de Français et de Belges, ne saurait avoir la compétence nécessaire pour tenir une enquête de ce genre.

(Voir aussi en pages 3 et 8)

général. Il y a plusieurs mois que le cas Anderson est devant les tribunaux, mais ils ne l'ont pas encore éclairci. Tout ce temps-là, Anderson obtient une publicité considérable, et il est aussi l'un des plus connus de la presse américaine.

L'autre Amérique

Après la conférence pan-américaine de Santiago, 25 mars-31 mars 1923. — Ce qui s'y est passé.

Dans la revue France-Amérique, livraison de juillet, M. Louis Guilaume fait d'intéressants commentaires sur la Conférence panaméricaine tenue à Santiago, Chili, du 25 mars au 31 mai derniers.

L'actualité

Pas à la page

Une dépêche de Chicago à la Daily American Tribune, journal catholique américain, mandate ce qui suit:

Il n'y aura pas de clinique familiale pour la dissémination des méthodes anticonceptionnelles, à moins qu'une autorité légale supérieure à celle du maire William E. Dever et du commissaire de la santé, Herman N. Bundesen ne l'impose.

Ceci a été bien établi récemment quand le commissaire Bundesen a refusé à une organisation se composant de femmes éminentes dans la société un permis pour ouvrir une telle clinique. L'affaire fut référée au maire Dever qui appuya le commissaire de la santé.

La question est maintenant soumise au conseil de la corporation, Francis X. Busch, qui a été appelé à décider si la loi donne au maire et au commissaire de la santé le pouvoir de prendre une pareille décision.

Parmi les femmes qui ont adressé cette pétition à la ville, on compte Mme Benjamin Carpenter, club-woman bien connue et belle-sœur du juge fédéral Carpenter; le docteur Rachel Yarrows, directrice d'oeuvres à Hull House; et plusieurs autres y compris un professeur de l'université de Chicago et un recteur épiscopalien.

Le maire est bizarre et le commissaire de la santé est bizarre. Le maire, à raison de son esprit racorné, s'attirera des désagréments. Il

lique contre lui un directeur de paroisse protestant, un clubwoman éminente et une directrice d'oeuvre, pour une simple question de principe. Il n'est pas bon politicien et sera sûrement battu. Le commissaire de la santé risque sa tête. Vous verrez qu'on découvrira bientôt que la mortalité infantile est très élevée à Chicago et que c'est de sa faute qu'il ne veut pas prendre les moyens pour l'enrayer. On sait que la haute natalité entraîne une mortalité proportionnellement plus élevée que la paucité-natalité. Il arme contre lui des critiques qui peuvent l'acculer dans les journaux, dans les clubs et jusque dans la chaire.

Et voilà ces deux hommes victimes d'une simple fantaisie; car on se demande quelle peut bien être la nécessité d'une telle fondation aux Etats-Unis. En Chine, au Japon, au Canada, ou, plutôt, dans la province de Québec, on comprendrait que les néomalthusiens trouvent l'occasion belle; mais en plein centre des Etats-Unis!

Il est naturel qu'on se modèle en toutes choses sur ceux que l'on considère ses supérieurs. La seule supériorité qui compte aujourd'hui — c'est le cas de le dire — c'est la supériorité de l'argent. Le peuple déteste les riches, mais il les aime. Or trop de riches ont depuis longtemps et sans clinique, adopté la restriction de la natalité aux Etats-Unis. Et le peuple le sait. Les journaux laissent-ils rien ignorer, des faits et gestes de la classe riche? Il sait le nombre des divorces. Il voit, à chaque semaine, les photographies de ces tristes familles d'un ou de deux enfants. Il s'instruit tous les jours dans la gazette populaire, qui est encore la meilleure clinique de néomalthusianisme et les conditions

NEMO.

LETTRES AU "DEVOIR"

Nous ne publions que des lettres signées, ou des communications accompagnées d'une lettre signée, avec adresse authentique. Nous ne prenons pas la responsabilité de ce qui paraît sous cette rubrique.

Pour le colon

En course dans la Gaspésie, 9 août 1923.

Monsieur le rédacteur, Votre bon collaborateur, M. Desrosiers, dans ses "réflexions" sur l'empire de Bonaventura, trouve "incompréhensible l'exode des leurs vers les Etats-Unis", alors que leurs terres d'ici sont vastes, fertiles et placées dans la beauté.

Si M. Desrosiers avait écrié plus tôt, il aurait pu constater la presque impossibilité où sont nos gens de se conquérir des terres.

A Montréal, on est sous l'impression que la division des terres colonisables est un chef-d'œuvre, et que tous les continents imprimés sur les cartes en rouge, en vert ou en jaune sont mis à la disposition de nos gens. Erreur totale!

Sous l'administration Perrault elle-même, et en dépit des banquets à discours où les ministres défrichent à coup de rhétorique, le bon Canadien qui veut s'établir sur une terre neuve pas trop éloignée de chez lui fait la demande officielle d'un lot, puis il attend. Sait-il quand il aura ce lot et en quel état?

Dans VINGT MOIS, oui, c'est cela, dans vingt mois, afin que nos compagnies anglaises aient deux hivers pour raser tout ce qu'il y a de bois utilisable. Voilà le beau régime qu'on trouve si épatant à Montréal.

Quand le colon arrive enfin, s'il n'est pas parti pour les filatures, il trouve un fortis épouvantable de souches, de branches, de débris où il n'y a pas un pouce de bois pour se bâtir. Voilà qui peut expliquer à M. Desrosiers ce qu'il n'a pu voir dans son séjour trop bref, que nous lui demandons de compléter par un supplément de documentation. Aidez-nous!

On demanderait aux visiteurs injurés de s'intéresser à ces belles, fortes et nombreuses familles de la Gaspésie, qu'on force à émigrer. Si on veut que notre population se double il faut doubler l'espace à occuper, ouvrir la forêt.

Il y a des centaines et des centaines de s'intéresser à ces belles et années encore. Sans doute, plusieurs aimeraient mieux le pêche que la culture, mais si l'on rendait le défrichement acceptable? Si l'on ouvrait à la colonisation les rangs voisins de chacune des paroisses, et non seulement le brûlé Cox et le canton Percé? ... de la Nouvelle en attendant nos terres, qu'on nous plaigne de toute beauté et de fertilité; que M. le ministre Perrault obtienne donc des compagnies quelques concessions partout en prolongeant des paroisses actuelles, qu'il offre aux colons des terres encore opportunes, en prenant d'autres moyens d'arrêter les faux colons que la mort de toute colonisation.

L'hon. M. Perrault s'intéresse au sort des pêcheurs: il en est temps que le pêche est presque fini par ici. Qu'il arrange, qu'il arrange, qu'il arrange maintenant le défrichement du sol, non seulement ici, mais dans la Matapédia, où le pillage des bois ruine les plus beaux efforts des colons pas riches qu'on crée le Crédit du Colon ou qu'on laisse au défricheur de tout vivre!

Et qu'on donne des terres! Pas vingt mois après la demande, mais tout de suite: qu'on les prépare, qu'on les tienne à la disposition de la clientèle, comme toute autre marchandise. Des souches, qu'on les tienne à la disposition de la clientèle, comme toute autre marchandise. Des souches, qu'on les tienne à la disposition de la clientèle, comme toute autre marchandise.

Voilà quelques explications de notre affaire exode. Nos gens n'ont pas de terre avant 20 mois; 20. Les lots leur sont vendus à des prix élevés; 30. On n'aide pas le défricheur, qu'on décourage et qui émigre, surtout qu'il n'ose tenter l'aventure de se jeter avec ses fils dans la misère noire.

Il y a des gens qui veulent commencer par renverser le gouvernement pour pouvoir coloniser ensuite. Je ne suis pas de ce nombre: nous nous en sommes occupés avec celui-ci, faisons rien pour la plante du colon et attendons que nous chefs nous aident. Si c'était Toronto qui votait une désignation aux Canadiens de s'établir chez eux, il y aurait une belle tempête dans nos gazettes. C'est la vilaine politique de nos propres politiciens qui arrive à la même hauteur, dénonçant, réclament, soulèvent l'opinion publique jusqu'à justice faite.

RESTONS CHEZ-NOUS

Ces annonces

Le service provincial d'hygiène, pour répondre à un pressant besoin de l'heure actuelle, a commencé à publier une série d'annonces destinées à renseigner le public sur les moyens de combattre la tuberculose et la mortalité infantile — deux fléaux qui déciment notre population de façon alarmante et nécessitent l'intervention immédiate des autorités sanitaires de la province de Québec. La campagne d'hygiène commencera à l'automne avec la création de dix dispensaires dans les centres stratégiques de la province, Montréal, Québec, Les Trois-Rivières, Sherbrooke, Hull, Joliette, Thérèse-Deville, Valleyfield, Rivière-du-Loup et Chicoutimi. Elle fera suite à la campagne de publicité actuellement commencée et que, sans aucun doute, nos lecteurs suivront avec un vif intérêt d'autant plus qu'il s'agit de conjurer et de combattre deux fléaux qui, chaque année, dans notre province, font des centaines de mille victimes.

Toutes les semaines durant deux mois, notre journal publiera une annonce sur laquelle nous attirons spécialement et d'avance l'attention de nos lecteurs.

La C. T. C. C.

ELLE TIENS SON DEUXIEME CONGRES ANNUEL A QUEBEC

Mgr Bouffard, curé de Saint-Malo, a chanté une messe solennelle hier — Mgr Lapointe a prononcé le sermon de circonstance — Son Eminence le cardinal Bégin y assistait.

L'ouverture officielle du congrès a eu lieu hier soir. Près de deux cents délégués y assistaient.

Québec, 13. (D. N. C.). — Réunis en congrès depuis samedi, près de deux cents délégués et aumôniers des unions affiliées à la Confédération des Travailleurs Catholiques du Canada ont commencé, hier, l'étude des importantes questions qui seront soumises à leur attention au cours de ces assises ouvrières.

M. Beaulieu, qui est bien placé pour juger du développement de ce mouvement, pour connaître ses progrès et aussi ses besoins, a déclaré dans son rapport que les syndicats catholiques ont fait de progrès considérables, malgré la crise qu'il a fallu traverser. Ce développement est encouragé par un grand nombre d'employeurs et par les membres du clergé.

Samedi soir, à la salle Loyola, les représentants des quatre-vingt-huit syndicats catholiques qui ont envoyé des délégués au congrès ont été reçus par les membres du Conseil central national de Québec dont M. Louis Morin est le président.

Après quelques mots de bienvenue par le président, le président de la Confédération, M. P. Bédard, a déclaré le congrès officiellement ouvert.

MM. C. Bernier, président du Conseil de Montréal, J. Séguin, président du Conseil de Hull, l'abbé M. Fortin, aumônier général, M. A. Morin, M. A. Marquis, président du Conseil de Grandby et O. R. Ruel, président du Conseil des Trois-Rivières, ont prononcé de courtes allocutions et les délégués produisant leurs lettres de créance.

Parmi ceux qui assistent au congrès, outre ceux déjà nommés, mentionnons: les abbés M. Fortin, J.-E. Delisle, J. Rodrigue, aumôniers des Unions catholiques à Québec, le R. P. Bonhomme, O. M. I., aumônier à Hull, l'abbé Chamberland, aumônier aux Trois-Rivières, les abbés S. G. Martel, I.-E. Tremblay et Alph. Tremblay, aumôniers respectivement à Grandby, à Albert et à Chicoutimi.

M. T. Bertrand, représentant de M. Murdoch, ministre du Travail à Ottawa; M. Achille Morin, vice-président de la Confédération des Travailleurs catholiques du Canada, J.-H.-A. Poirier, secrétaire, Alf. Charpentier, trésorier, J. Comeau, président du Conseil national de Lac Beauport.

LA MESSE SOLENNELLE

Hier matin, une messe solennelle fut célébrée à Saint-Malo par S. G. Mgr Bouffard, D. curé de la paroisse, assisté de son Eminence le Cardinal Bégin assistant au trône. Dans le chœur, on remarquait les abbés M. Fortin, J.-E. Delisle, S. Rodrigue, le R. P. Hudovic, franciscain, l'abbé Martel, le R. P. Desjardins, O. M. I., les abbés Chamberland, I.-E. Tremblay, Alph. Tremblay, R. P. Bonhomme, O. M. I., R. P. Fiset, O. M. I., l'abbé Montminy, l'abbé A. Canlin, R. P. Courtois, de France, l'abbé Edg. Chouinard, l'abbé L. Turgeon, R. P. Grégoire, capucin et autres.

Dans la nef, le Lt.-col. Papineau représentait le lieutenant-gouverneur; aux premiers rangs avaient pris place M. Antonin Galipeault, ministre provincial du Travail et des travaux publics, le Dr P.-H. Bédard, maire suppléant de Québec, les évêques C.-N. Paradis, Dr. Thibault, J. Emond, MM. Edg. Coulombe et P. Donon, représentants de la C. T. C. C., Dr P.-V. Faucher, député, les membres du bureau confédéral catholique.

LE SERMON

Mgr Lapointe, V. G. de Chicoutimi, prononça le sermon de circonstance. Il avait pris pour texte ces paroles de l'Évangile: "Cherchez d'abord le royaume de Dieu et toutes ces choses vous seront données par surcroît." "La question du pain quotidien et de la vie matérielle, dit le prédicateur, préoccupe les ouvriers du monde entier, comme elle préoccupe la foule au temps de Notre-Seigneur Jésus-Christ. Celui-ci ne s'en désintéressa pas et il avait pitié de la multitude. Il fit même des miracles pour aller louer des ouvriers. Ce propriétaire s'engagea à payer ces ouvriers un denier; plus tard, dans la journée, il en engagea d'autres à diverses reprises. Le soir il donna à tous un denier, malgré les murmures de ceux qui l'avaient engagé dès la première heure.

"Toute la question sociale est là. Cette parabole jette des flots de lumière sur les problèmes terrestres. Ces problèmes ne doivent être considérés qu'en fonction du problème éternel.

Dans cette parabole, il y a le propriétaire qui doit employer sur les ouvriers pour cultiver sa vigne; il y a aussi les ouvriers qui louent leur travail. Un contrat est consenti entre les deux parties; il y en a qui ne sont pas content et qui murmurent; ils auraient probablement fait la grève s'ils avaient su ce qui était pour arriver à la fin de la journée.

La société actuelle est celle de tous les temps. Dans cette société, avec toutes ses imperfections, ses lacunes et ses misères, Notre Seigneur y voit le royaume de Dieu à condition que la justice et la charité régissent. La justice c'est la reconnaissance des droits de tous et de chacun. L'ouvrier a droit à la vie, il a droit de fonder un foyer, de nourrir et de élever ses enfants en aussi grand nombre que Dieu voudra lui en donner; c'est même son devoir. Il a le droit et le devoir de posséder; il a le droit à la liberté de vaguer à ses heures; il a le droit à la liberté de se consacrer à Dieu, son prochain et lui-même. Lorsque Dieu lui recommande de se reposer un jour sur sept, il a droit à

La C. T. C. C.

Les délégués du syndicat

LISTE DE CEUX QUI REPRESENTENT LEURS CAMARADES AU CONGRES DE QUEBEC.

Québec 13. (D. N. C.). — Les délégués au congrès de la Confédération des travailleurs catholiques sont les suivants. De Montréal: Conseil central national, D. Pilon, G. Tremblay, R. Bédard.

Syndicat national des plombiers, Alb. Durand, R. Légaré et Alf. Dubois. Syndicat catholique de la confection, Ed. Chevalier, L. Weiner, C. Bernier.

Syndicat des charpentiers-menuisiers, T. Coulombe, T. B. Beauregard. Syndicat des carrossiers, T. B. Hôt.

S. C. et N. des scieries mécaniques: E. Prévost, O. Filion. S. C. N. des selliers, Nap. Sergerie.

Cercle d'étude Léon XIII, Alf. Charpentier. Syndicat des employés de magasins: Eug. Poitras. Typographes: E. Comeau.

Employés d'usines de chemins de fer, G. Lasalle. Textiles: Adam Blais.

Employé de magasin local No 2, L.-G. Rouillard, P. J. Robitaille. Pressiers No 2, A. Dary. Pressiers No 1, A. Gladu.

Employés de tramways: M. P. Auclair. De Hull: Conseil central national, B. R. Decoret, Jos. Séuin et A. Morin.

Imprimeurs-relieurs, L. P. Riép. Employés de papier, Jos. Dupéré, P. Chénier, Policiers, A. Morin, H. Lessard. Confection d'allumettes, Smith. Charpentiers-menuisiers, B. R. Decoret, Commis-marchands, L. Harper, Plombiers, T. Séuin.

Confection d'habits, B. R. Decoret. De Lacine: Conseil central, H. Lévac, T. Béguin, T. Comeau. Câble métallique, A. Durocher.

Construction, B. Pilon. Interprofessionnel, A. Venas. Cercle étude, A. Vonas. Cercle étude St-Michel, A. St-Germain.

De Port Alfred: S. Cat. et Nat. des ouvriers: H. Lavoie, Jos. St-Hilaire, E. Bloudeau, E. Bergeron. De Asbestos: Mineurs l'Amiante, A. Lavigne, A. Delisle, T. B. Monflet, B. Benchesse, A. Hébert.

De Val Talbot: Société catholique des ouvriers: Nap. Dubeau, A. Laforce, T. I. Ouellet. De Grandby: Menuisier-charpentiers, E. Bernier. Conseil central, A. Marquis, A. Meunier.

De St-Hyacinthe, Conrad Quintal et Albani Blanchard. Des Trois-Rivières: O. Rheault, Henri Tremblay. Hawkesbury: Cercle d'étude de Mun: L. A. Sauvé, A. L. Sabourin.

De Sherbrooke: Arthur Brûlé. De Ste-Genevieve de Batiscan: Cléophas Trudel. De Québec: Cordonniers-machinistes: F. Laroche, G. Marois, W. Doudrige, J. H. A. Poirier, E. Bonneau, H. Paquet, T. Goulet, A. Létourneau.

Travailleurs du port: E. Chartré, P. Guérard, C. Girard, A. Tremblay, T. Drouin, Alf. Casseau. Cordonniers monteurs: V. Pouliot, A. Grégoire, A. Pruneau, Jos. Hébert, O. Laroche.

Conseil central national: Le Morin, P. Beaulieu, O. Gagnon. Pompiers: P. Patry, D. Roy, V. Valérien, Tramways: E. Beaulieu, T. Bédard, E. Lavoie, Art. Roy, Peintres, P. C. Grenier, T. Fortin, T. Cantin, Jos. Pruneau.

Rive sud: G. Langlois, Jos. Lacombe, T. E. Fortin, Magasin, D. Laliberté, A. P. Frolot, L. Gros, L. Leblond, Cercle d'étude Sacré-Coeur, Th. Poulin, Electriciens, T. A. Gagné, L. Laberge, Etude Jésus ouvrier, Omer Fortier, Menuisiers-charpentiers, Alf. M. Boucher, Ferblantiers, J. Oscar Leclerc, Barbiers, V. Michaud, J. E. A. Pin, Infirmeries, N. Bégin, Brasseries, G. Gauvin, Confiseurs, A. Paveau, Tanneurs, Chs Racette, Commis quincailliers, O. O. Maheu, Boulanger, W. I. Arbour.

Bertrand, représentant M. Murdoch, est heureux d'assister au congrès des syndicats catholiques. Il souhaite aux congressistes un entier succès; aux syndicats catholiques, il souhaite un développement toujours progressif.

Bertrand félicite les syndicats d'avoir préparé d'importantes résolutions que celles qui seront discutées au cours du congrès. Il recommande aux ouvriers catholiques de faire valoir leur nombre et leur force en aidant à la compilation des statistiques à Ottawa et à Québec. Il demande plus d'exactitude et plus d'empressement au public en général à répondre aux enquêtes pour les statistiques.

M. Alf. Crowe, représentant M. Galipeault, exprime son plaisir d'assister au congrès. Il souhaite que les demandes des congressistes soient accordées. Il fait allusion à la législation ouvrière actuelle, dit que les ouvriers ont déjà beaucoup obtenu et comprend qu'ils ont encore beaucoup à obtenir.

Le Dr P.-H. Bédard, pro-maire de Québec, souhaite la bienvenue à tous les délégués au Congrès. Fils d'ouvrier, le Dr Bédard est resté attaché à la classe ouvrière; il voit avec plaisir le développement des syndicats catholiques.

Mgr Bouffard, ajoute quelques mots. Curé d'une paroisse ouvrière, il est de cœur avec les congressistes. Il leur souhaite un entier succès dans leurs délibérations et leurs réclamations.

Il fait allusion à la requête d'un groupe de cultivateurs du comté de Rimouski, auprès du gouvernement provincial, au sujet de la colonisation. Il recommande aux ouvriers d'aider à leurs frères de la terre. Il signale la difficulté qu'ont les Canadiens français à obtenir leur juste représentation aux ministères à Ottawa.

L'autre Amérique

(suite de la première page.)

"Mais, en revanche, la commission politique de la conférence a fait faire un grand pas à la réorganisation de l'Union panaméricaine de Washington dans le sens de son autonomie et de son indépendance de la chancellerie des Etats-Unis. Nous avons vu plus haut comment cette Union n'a été jusqu'à présent qu'une annexe, qu'un rouage du département d'Etat de Washington, puisque son statut, son règlement, lui donnaient comme président de droit, ex officio, le secrétaire d'Etat américain, et son conseil ne pouvait être composé que des représentants diplomatiques accrédités par les républiques de l'Amérique latine auprès du président des Etats-Unis.

"La conférence de Buenos Ayres de 1910 avait laissé en suspens un projet de consolidation de ce statut sous la forme d'un traité en règle entre les républiques.

"M. Leo Howe, directeur de l'Union panaméricaine, rapporteur de la commission politique de la conférence de Santiago, a repris ce projet qui ne tendait à rien de moins qu'à achever les républiques de l'Amérique latine vers une sorte de Confédération continentale dont le centre directeur était Washington qui consacrait pratiquement l'influence des Etats-Unis, constitués de fait en super-Etat du continent.

"Costa-Rica, appuyée par presque toutes les républiques latines, apporta à ce projet de réorganisation de l'Union panaméricaine un amendement capital qu'on peut considérer comme un véritable geste d'indépendance de l'Amérique latine contre toute subordination à la souveraineté de ces républiques. Ce projet consistait en l'Etat-Unis. Cette réforme consistait dans l'admission au conseil de l'Union panaméricaine de représentants autres que les agents diplomatiques accrédités auprès de la chancellerie de Washington; 2o dans la substitution à la présidence de droit du conseil, conférée au secrétaire d'Etat américain, d'une présidence élective ouverte à toutes les républiques. En outre il sera nommé dans la capitale de chacune des républiques, sous la présidence de leur ministre des affaires étrangères.

"Les délégués américains ont naturellement élevé des objections et trouvé des inconvénients à cette évolution autonomiste de l'Union panaméricaine qui prépare la future société des nations américaines selon l'entente régionale de Monroe, mais ils se sont ralliés, en définitive, au voeu de l'Amérique latine, choquée de l'absence du Mexique de la conférence à laquelle il avait été convoqué par le Chili mais qui n'avait été exclu par le statut de l'Union panaméricaine surabondamment à la politique particulière de la chancellerie de Washington.

"Le gouvernement mexicain, quoique légal et régulier, n'ayant pas été reconnu officiellement par les Etats-Unis et n'ayant pas de représentant diplomatique auprès d'eux ne pouvait, en vertu du règlement de l'Union, participer à la conférence que par un représentant interposé, ce qu'il ne jugea pas pouvoir admettre, avec raison. L'Amérique latine a jugé que ce cas ne doit plus pouvoir se reproduire dans l'avenir.

"Mais la réforme n'a été adoptée, à l'unanimité, que comme une résolution qui sera soumise à l'examen et à la décision du conseil directeur de l'Union panaméricaine, il y a lieu de croire que la ferme volonté de l'Amérique latine s'y fera définitivement aboutir."

Les vues divergentes du Brésil et de l'Argentine ont fait échouer la limitation des armements navals proposée par le Chili dans la commission des armements. Les premiers ministres du Brésil, de l'Argentine et du Chili doivent se rencontrer à Montevideo en septembre pour trouver un terrain d'entente. "Il s'agit par une manifestation solennelle de cordialité des chefs d'Etat, sur ce terrain neutre de l'Uruguay, d'effacer ce sentiment pénible que la conférence de Santiago laisse l'Amérique du Sud livrée aux périls de la paix armée et de la course aux armements que ne sauraient se justifier entre républiques soeurs."

Le Paraguay et le Chili avaient refusé aussi de se faire représenter en la capitale du Chili, le pays qui les a vaincus et démembrés dans la guerre du Pacifique.

"La cause de l'absence de ces deux grandes républiques n'était pas moins déplorable que celle de l'exclusion du Mexique. Trois grandes républiques manquaient donc à l'appel et l'Amérique latine est apparue incomplète et divisée dans une assemblée continentale où il ne fallait rien de moins que son bloc tout entier, un tel contact, pour faire prévaloir d'une manière décisive, dans la politique continentale, la conception égalitaire de l'ibéro-américanisme sur le panaméricanisme moniste de Washington."

A la discussion de ces grandes questions politiques, à l'adoption par la sous-commission des armements d'un projet de traité continental instituant des commissions d'enquête, selon la formule Bryan, sur les "trends internationaux", se borne l'oeuvre des trois commissions politique, juridique et des armements. Les commissions économiques ont obtenu quelques résultats importants.

"La commission du commerce a fait aboutir des projets de convention sur les marques de fabrique, sur l'unification des règlements douaniers, de la classification des marchandises et des documents d'expédition, sur l'arbitrage des différends commerciaux, etc.

"La commission d'agriculture a établi des bases de coopération entre les républiques pour combattre les épidémies, assurer l'échange des plants et de semences, et réaliser un congrès de défense agricole qui aura lieu à Buenos-Ayres.

"La commission des communications a fait voter des conclusions intéressantes sur le trafic maritime, sur le chemin de fer panaméricain, sur le chemin de fer panaméricain New-York-Buenos-Ayres et les divers réseaux convergents qui devaient s'y embrancher. Une conférence spéciale examinera cette question des communications par voies ferrées et routes pour automobiles et une commission internationale étudiera le problème de l'aviation

La pipe Cavité. Nous avons maintenant des Cavités courbes; les amateurs pourront se convaincre que, comme la droite, elle ne se bouche pas, ne râle pas, ne fait pas de jus dans la bouche. Récine de bruyère de qualité supérieure et bœuf en caoutchouc français très résistant. Trois grandeurs. Chez les marchands ou par la poste \$1.00. E.-N. CUSSON, 588, SAINT-DENIS, MONTREAL.

MAISONS D'EDUCATION

COLLEGE COMMERCIAL DES FRERES DU SACRE-COEUR VICTORIAVILLE, P. Q. COURS FRANÇAIS ET COURS ANGLAIS. ENTREE MERCREDI, LE 5 SEPTEMBRE.

INSTITUT PIE X. Mlle Lalumière ouvriront leurs cours privés au No 1118, Avenue Delormier, JEUDI, LE 6 SEPTEMBRE. COURS COMPLET. — Commerce, piano, couture, Salle d'étude. CLASSE ENFANTINE pour les tout jeunes enfants, garçons et filles. COURS DU SOIR. — Leçons à domicile. — Prospectus sur demande. Tél. Saint-Louis 4824f

Collège de Saint-Jean SAINT-JEAN, QUE. Cours commerciaux et classiques. Reprise des études mercredi, le 5 septembre.

me un instrument d'asservissement, et universalisé par la Société des Nations, dans laquelle les républiques du Sud cherchent un contre-poids pour assurer l'équilibre politique du continent américain.

"Il est fort curieux de voir l'Amérique du Sud dresser contre l'hégémonie des Etats-Unis l'organisation créée par leur ancien président, la Société des nations. M. Wilson n'avait pas prévu ce résultat non plus que certaines conséquences de la doctrine que les peuples ont le droit de disposer de leur sort. Les divisions des républiques latines constituent un spectacle moins plaisant. C'est une faiblesse que le gouvernement de Washington ne manquera pas de prolonger. Exciter les inimitiés et enlancer les peuples dans les liens de la finance: c'est ainsi que triomphe l'impérialisme.

A mesure que des communications plus faciles rapprochent matériellement les deux Amériques, leurs divergences morales s'accroissent davantage. Si le Canada faisait partie de l'Union panaméricaine, serait-il un roquet derrière le géant yankee ou manifesterait-il de l'indépendance? Il est membre de la Société des nations comme les républiques latines. Se rallierait-il à leur point de vue? Notre curiosité ne sera pas satisfaite de sitôt. LECTOR.

Au fort de Chambly Chambly-Bassin, 12 (D.N.C.). La manifestation patriotique, qui devait avoir lieu hier au vieux fort, a été remise à dimanche prochain, pour cause de mauvaise température.

Des couronnes de fleurs ont néanmoins été déposées, au cours de la journée d'hier, dans le vieux cimetière de Chambly-Bassin par la société Saint-Jean-Baptiste, section Emile Miller, ainsi que par le conseil de France, M. Paul-Emile Naggar.

SERVICE DE LIBRAIRIE du "DEVOIR". Les lecteurs du "Devoir" trouveront les ouvrages suivants au service de librairie du "Devoir": BROCHURES DE PROPAGANDE. Dixième anniversaire (luxe) 80. Dixième anniversaire (ordin.) 38. "Le Devoir", témoignages d'évêques 12. "Le Devoir", journal catholique par M. l'abbé Perrier 12. "Le Devoir", son action intellectuelle et morale par Antonio Perrault 12. Pour l'exemple 25. Cinquième anniversaire du "Devoir" (1915) 28. BROCHURES DE M. BOURASSA. UNE MAUVAISE LOI (1921) 28. LA PRESSE CATHOLIQUE ET NATIONALE "Le Devoir", ses promesses, son avenir, ses conditions de survie (1920) 18. LE CANADA APOSTOLIQUE (1919) 60. LA LANGUE GARDIENNE de la FOI (1918) 28. LA CONSCRIPTION (1917) 12. L'INTERVENTION AMERICAINNE, ses motifs, son objet, ses conséquences (1917) 28. LA LANGUE FRANÇAISE au Canada (1915) 18. "LE DEVOIR", son origine, son passé, son avenir (1915) 12. POUR LA JUSTICE (1912) 12. CONSCRIPTION (en anglais) (1917) 12. THE DUTY OF CANADA (en anglais) 12. Le prix indiqué comprend les frais d'envoi, par poste, pour chaque unité. Adresser toutes les commandes, avec remise par chèque au pair, mandat ou bon-poste, au SERVICE DE LIBRAIRIE "LE DEVOIR" 43, RUE SAINT-VINCENT, MONTREAL.

CALENDRIER

DEMAIN MARDI, 14 AOUT 1923
Vig de l'ASSOMPTION

Lever du soleil, 5 heures 4.
Coucher du soleil, 7 heures 5.
N. L. le 12, à 6 h 23 minutes du matin.

— DERNIÈRE HEURE —
LE DEVOIR

Toutes les nouvelles par nos rédacteurs, nos correspondants et les services de dépêches du monde entier

DEMAIN

BEAU ET LUS CHAUD
MAXIMUM ET MINIMUM
Aujourd'hui maximum, 66
Minimum aujourd'hui 50.
Même date l'an dernier, 84.
Minimum l'an dernier, 50.
BAROMETRE
8 heures a. m. 29.6, 16 heures a. m. 29.5.
1 heure p. m. 29.53.

LE CONGRES EUCHARISTIQUE PROVINCIAL

Une des belles manifestations qui auront lieu le mois prochain à Québec sera le ralliement de la jeunesse à l'église Saint-Roch.

Québec, 13 (D.N.C.) — Une des plus belles manifestations qui auront lieu au cours du congrès eucharistique provincial, du 13 au 16 septembre, sera celle de la jeunesse de la province.
Un ralliement général aura lieu, dans la soirée du 15 septembre dans l'église Saint-Roch. Le rendez-vous aura lieu à un certain endroit qui n'est pas encore déterminé, mais qui sera probablement le vaste terrain de l'Esplanade et tous les jeunes gens défileront dans les rues de la ville, avec inscriptions religieuses et nationales; ils se rendront à l'église Saint-Roch où S. G. Mgr J. Hallé, vicaire apostolique de l'Ontario-Nord — présidera la cérémonie.
Le sermon de circonstance sera prêché par M. l'abbé Albert Godbout, curé de Saint-François-d'Assise et un salut solennel sera chanté.
Les divers comités chargés de l'organisation de ce congrès, le premier du genre à Québec où les fêtes religieuses et nationales ont toujours un cachet de grandeur, reçoivent tous les jours les plus précieuses adhésions.
Parmi les prêtres qui ont accepté l'invitation des organisateurs du congrès et qui assisteront à cet événement religieux, on mentionne: S. E. le cardinal Bégin, archevêque de Québec et patron du congrès; S. G. Mgr P.-E. Roy, archevêque de Séleucie et président du congrès; S. G. Mgr Gauthier, archevêque de Toronto et coadjuteur de S. G. Mgr Bruchési, archevêque de Montréal; S. G. Mgr J.-M. Emard, archevêque d'Ottawa; S. G. Mgr O. Mathieu, archevêque de Regina; S. G. Mgr A. Bellevue, archevêque de Saint-John's.
On attend aussi S. G. Mgr H.-J. O'Leary, archevêque d'Edmonton.

Les activités de la C.T.C.C.

M. PIERRE BEAULÉ, PRÉSIDENT GÉNÉRAL, A PRÉSENTÉ SON RAPPORT ANNUEL CE MATIN. L'ASSOCIATION MANQUE DE PUBLICITÉ. — LES RETRAITES FERMÉES. — LE TRAVAIL DU DIMANCHE.

Québec, 13 (D.N.C.) — A la séance de ce matin, M. Pierre Beaulé, président de la Confédération des travailleurs catholiques du Canada, a présenté son rapport annuel devant les délégués de cette association réunis en congrès. M. Beaulé a assisté au cours de l'année, à plus de 200 assemblées de syndicats, à autant de réunions de comités et il a pris part à un nombre aussi considérable de délégations. La Confédération, malgré la crise, a réussi à maintenir presque tous ses syndicats et à affilier de nouvelles unions.
M. Beaulé constate avec peine que, malgré les efforts tentés pour faire cesser le travail du dimanche, n'est encore changé; il espère obtenir des résultats plus satisfaisants dans quelques temps.
Parlant d'une entrevue avec M. Albert Thomas, directeur du Bureau international du Travail de la Ligue des Nations, le président affirme que M. Thomas s'est intéressé au mouvement de la Confédération et a trouvé absolument raisonnable son désir d'autonomie. Le président, qui fut chargé, avec le vice-président M. Achille Morin, de surveiller à Québec et à Ottawa les amendements projetés aux lois ouvrières, regrette que les résultats n'aient pas répondu au travail accompli. Il attribue cet insuccès à peu de temps que les législateurs ont à disposer pour l'étude des questions ouvrières et aux préjugés entretenus à l'égard des demandes des ouvriers.
M. Beaulé recommande au congrès d'étudier un projet de création d'une commission spéciale chargée de faire l'étude des demandes ouvrières et qui soumettrait ses conclusions aux législateurs.
Au sujet des relations entre employeurs et employés, M. Beaulé affirme que ces relations sont généralement bonnes et que l'on compte de moins en moins aux ouvriers le droit à l'union; cependant, il y a encore un mouvement contre l'ouvrier et contre les syndicats catholiques.
Dans l'intérêt de la Confédération, il faudrait une union plus intime entre les divers groupements; il faudrait aussi pour aider le mouvement syndical catholique, certains officiers salariés capables de consacrer tout leur temps aux affaires de la Confédération. Le mouvement syndical catholique manque aussi de publicité; le seul journal ouvrier qui possède le mouvement catholique est publié à Québec, mais il ne pénètre pas assez dans les milieux intéressés. En France les syndicats chrétiens ont quarante organes, ceux de Hollande ont un organe par syndicat et la Fédération Américaine a un nombre incalculable de publications.
M. P. Beaulé appuie sur la valeur des retraites fermées et sur le concours efficace qu'elles apportent au développement du mouvement syndical catholique. Pour aimer ce mouvement, il faut être catholique, penser en catholique, agir en catholique et être entièrement pénétré de la doctrine catholique. Mieux que tout autre moyen la retraite fermée, peut assurer l'acquisition de ces conditions de succès.
Après avoir fait l'éloge des avocats, des amoniteurs de la Confédération des Travailleurs Catholiques du Canada, et de Nos Seigneurs les Evêques, M. P. Beaulé termine par ces paroles:
"Je n'hésite pas à dire que, malgré son jeune âge, c'est notre mouvement qui possède peut-être le plus beaux syndicats du monde. Et je le dis à tous les points de vue. Malgré les difficultés nombreuses que nous avons traversées, malgré la crise qui a bouleversé le monde et qui le tient encore dans ses griffes, ils ont entrepris des relations amicales avec leurs patrons tout en ne cédant aucun de leurs droits; ils ont gardé des salaires raisonnables alors que partout ailleurs le couteau de la baisse passait ils sont demeurés des monuments de bon ordre et de paix sociale. Tout cela nous le devons aux membres de ces syndicats qui sont généreux et dévoués, mais nous le devons surtout aux officiers qui n'épargnent ni leur temps ni leurs fatigues pour la cause qui nous est chère à tous."

Des travaux sur le métier

LE COMITE EXECUTIF OUVRE DES SOUMISSIONS POUR UN BON NOMBRE DE TRAVAUX PERMANENTS. — L'IMPRESSION DE LA CHARTE.

Les commissaires vont prendre connaissance aujourd'hui de soumissions offertes pour l'exécution de plusieurs travaux; et parmi ceux-ci, il y a l'impression de la nouvelle charte révisée et complétée à date, et nombre de travaux permanents de voirie.
Voici la liste de ces derniers:
"Parages": rues de Gaspé, entre les rues Beaubien et Bellechasse; de la Roche, entre les rues de Carrière et Bellechasse; Francoise-Barry, entre les rues Saint-Hubert et Chateaubriand; Jacques-Herlet, entre les rues Joliette et Briand; Rose-de-Lima, entre les rues Saint-Jacques et Notre-Dame; boulevard Rosemont, entre le 1^{er} et le 5^{ème} étage.
"Trois-Rivières": 2^{ème} avenue, côté est, entre les rues Dandurand et Masson; 2^{ème} avenue, côté ouest, entre le boulevard Rosemont et la rue Masson; 3^{ème} avenue, des deux côtés, entre le boulevard Rosemont et la rue Saint-Jérôme; boulevard Gouin, côté sud, entre les rues Saint-Laurent et Lajeunesse; Boyer, des deux côtés, entre les rues des Carrières et Bellechasse; de Normandville, côté est, entre les rues Bellechasse et des Carrières; de Normandville, des deux côtés, depuis la rue Bélanger, au numéro du cadastre 485-63; Grey, des deux côtés, de la Côte-St-Antoine aux limites nord; Harvard, des deux côtés, entre les rues Monkland et Terrebonne; Henri-Julien, côté ouest, entre les rues Jarry et Guizot; Marcell, des deux côtés, depuis le sud de la rue Sherbrooke aux voies du Pacifique-Canadien; Old Orchard, des deux côtés, de la rue Monkland vers le nord; Saint-André, côté ouest, entre les rues Francoise-Barry et Jarry; Valmont, des deux côtés, entre la rue Viel et le numéro du cadastre 323-130.
Il reste aussi des soumissions pour cinq mille tonnes de charbon pour le chauffage des édifices municipaux.

Un congrès de fonctionnaires

LES EMPLOYÉS DU GOUVERNEMENT PROVINCIAL ONT DISCUTÉ SAMEDI À MONTREAL TROIS IMPORTANTES QUESTIONS QUI LES CONCERNENT. M. HONORÉ MERCIER ÉTAIT PRÉSENT.

Le congrès des fonctionnaires du gouvernement provincial a eu lieu samedi au Palais de Justice sous la présidence de M. J.-B. O'Regan.
M. Médéric Martin a souhaité la bienvenue aux délégués au nom de la ville.
M. Honoré Mercier a déclaré que le gouvernement voyait d'un bon oeil la formation d'une association des fonctionnaires provinciaux. Il a ajouté toutefois que le présent mode de relations qui existe entre le gouvernement et les employés ne donnait satisfaction à personne.
"Le gouvernement provincial a décidé, dit-il, de créer bientôt une Commission du Service Civil où le gouvernement et les fonctionnaires seront également représentés. Ceux des fonctionnaires qui ne font pas partie de l'Association seront aussi représentés."
M. Mercier dit ensuite que de leur côté les fonctionnaires devraient se faire un devoir de reconnaître que le gouvernement fait actuellement tout son possible pour donner justice à tous. Tous doivent faire leur devoir, et s'il s'en trouve qui se montrent négligents sous ce rapport, ceux-là se doivent de revenir à de meilleurs sentiments, car les fonctionnaires loyaux et dévoués ne seront pas appelés à répondre pour eux de leurs fautes.
Trois grandes questions ont été débattues au cours du Congrès: Le mode de contribution pour les membres de l'Association; l'abolition de l'augmentation statutaire, et l'incorporation de l'Assurance mutuelle des fonctionnaires provinciaux de Québec.
La première question a donné lieu à une vive mais brève discussion, et finalement, on a décidé qu'à l'avenir tous les membres devront payer leur contribution annuelle dans les trois premiers mois de l'année.
L'abolition de l'augmentation statutaire a occasionné un vif débat qui a duré plusieurs heures, mais qui s'est terminé par la victoire des partisans de l'abolition. Cette question a été soumise au congrès par M. J.-B. Dionne, président de la section de Québec, qui a été appuyé par tous les délégués du district de Montréal. En proposant une résolution priant le gouvernement provincial d'abolir cette augmentation statutaire, M. Dionne a expliqué qu'en vertu de quelques articles du statut actuel, un petit groupe de fonctionnaires seulement bénéficie chaque année de l'augmentation "statutaire". D'un autre côté, il reste des milliers de fonctionnaires à salaires fixes, qui ne peuvent jamais obtenir une révision de salaire, le statut les laissant complètement de côté. C'est pour donner justice à tous et permettre au gouvernement de faire quelque chose pour tous les employés que M. Dionne dit soumettre sa résolution demandant l'abolition de l'augmentation statutaire.
Une couple de délégués se sont opposés à cette mesure, la trouvant injuste pour ceux qui bénéficient actuellement de cette augmentation. Ils ont suggéré, en constatant que la résolution allait être adoptée, qu'elle soit d'abord préférée aux différentes sections pour étude, mais cette idée a été rejetée et la résolution de M. Dionne, après d'éloquentes remarques faites, entre autres par MM. Cléophas Durocher et Oscar Bélanger a été adoptée par une très forte majorité.
La troisième question à l'ordre du jour était l'incorporation de l'Assurance mutuelle des fonctionnaires provinciaux de Québec. Le secrétaire Beauchamp a annoncé que cette question se trouvant actuellement devant le ministère pour justification il vaudrait mieux attendre la décision de ce dernier avant de faire de nouvelles démarches. Cette suggestion a été adoptée, bien que plusieurs délégués, exprimant leur mécontentement par le fait que cette incorporation, demandée il y a déjà plusieurs mois, aient discuté la question pendant plusieurs minutes.
Dans la soirée, les délégués ont élu leurs officiers pour le terme de 1923-24. M. J.-B. O'Regan, ancien président, a décliné l'honneur d'une nouvelle nomination. M. J.-B. Dionne, président de la section de Québec, a été élu à l'unanimité président général de l'association. Les autres officiers choisis sont comme suit: le vice-président, M. O. Bélanger, président de la section de Montréal; 2^e vice-président, M. Arthur Trudel; secrétaire-trésorier, M. J.-E. Beauchamp; M. O'Regan se trouve maintenant président honoraire de l'Association des Fonctionnaires du gouvernement provincial.
Les délégués ont terminé leur congrès par une réunion qui s'est terminée à une heure avancée de la soirée, samedi.

Stresemann cherche des ministres

Le nouveau chancelier allemand cherche à former un ministère pour remplacer celui de Cuno

Berlin, 13 (S.P.A.) — Le Dr Gustave Stresemann, le nouveau chancelier d'Allemagne, s'est mis à la tâche d'organiser un ministère pour remplacer celui de Wilhelm Cuno venu au pouvoir au mois de novembre dernier et qui a été renversé, hier, par un vote de non-confiance au Reichstag.
Le chef du parti populaire allemand projeté de former un cabinet de coalition dans lequel seraient représentés son propre parti, celui des socialistes unifiés, et celui des catholiques et des démocrates. Cette combinaison commanderait 372 des 469 votes du parlement. On pense que le Dr Stresemann va prendre lui-même le portefeuille des affaires étrangères, au moins temporairement.
On se rend compte généralement de la gravité de la situation qu'envisage le nouveau chancelier. Les grèves se propagent, la rareté de plusieurs articles indispensables se fait vivement sentir et il existe une tendance au désordre qui résulte du malaise économique. La grande différence entre les prix des vivres et les salaires a provoqué des émeutes en plusieurs endroits pendant la fin de semaine. A Berlin, le mouvement du chômage a pris des proportions inquiétantes.

Sir Charles chez les Hurons

Le lieutenant-gouverneur de Québec a été créé hier chef honoraire de la réserve de Lorette.

Québec, 13 (S.P.C.) — Sir Charles Fitzpatrick, a été créé, hier, grand chef honoraire de la tribu des Hurons de Lorette. Plusieurs cérémonies devaient avoir lieu en son honneur, mais sir Charles n'a pu y assister.
Il a pu à plusieurs reprises durant la journée. Il devait y avoir danses, jeux et banquet. Ce dernier seul eût lieu sous une grande tente dans le parc des Hurons. Tous les chefs de la tribu étaient réunis. Un nombre des hôtes ont remarqué M. H. Lavigne, agent de la tribu des Hurons. Le grand chef Siohi président, c'est lui qui a la proclamation créant sir Charles Fitzpatrick chef de la tribu.

Une échauffourée à Hambourg

Plusieurs personnes viennent d'être tuées ou blessées aux chantiers maritimes.

BERLIN, 13 (S. P. A.) — On apprend ici que plusieurs grévistes ont été tués ou blessés aux chantiers maritimes de Hambourg aujourd'hui. Il paraît que les grévistes ont voulu empêcher les briseurs de grève d'entrer dans les chantiers. La police est intervenue et a été attaquée par les grévistes, mais elle a riposté.

UN LIVRE JAUNE DE LA FRANCE

Le Quai d'Orsay publiera incessamment des documents diplomatiques concernant les réparations.

PARIS, 13 (S. P. A.) — Le ministère des affaires étrangères va publier ce soir, ou demain, un livre jaune au sujet des réparations. Cette brochure contiendra tous les documents échangés relativement à cette question jusqu'à la toute récente note anglaise, qui est arrivée trop tard pour y être incluse.

NOTES MARITIMES

P. Maqueveau — Montant, 5.30 p.m. hier, *Gaspesia*.
Pointe Tupper — Montant 9 p.m. hier, *Deul*, 150 milles au nord.
Camperdown — Montant 5.10 a.m. hier, "4.50 milles au large d'ici, *Lakonia*.
Cap Sable — Montant 2.25 p.m. hier, "120 milles au nord, *Rosaldin*, 8.20 p.m., 30 milles au sud de North Sydney, *Chandiere*, 9.10 p.m., 200 milles à l'est, *Adanilla*.
Cap Race — Montant 11.50 p.m. samedi, *Alemo*, 5.60 milles à l'est.
Pointe Amour — Montant 9 a.m. hier, *Manchester Corporation*.
Belle-Ile — Montant 3 p.m. hier, *Empress of France*, 328 milles à l'est, descendant à 1 p.m. hier, *Mont-Laurier*, 3 p.m., *Cental*, 5.55 p.m., *Cairnlorr*.
Halifax, N.-E. — Montant 5 a.m., *Sylvia*, Montant 7.30 p.m. hier, *Sarnolite*, descendant samedi 6 p.m., *Sachem*.
Ces deux navires ne pourront quitter Montréal avant que leurs causes n'aient été entendues par l'Amirauté, ou encore sans avoir fourni les garanties exigibles en pareille occurrence.

LA VENTE DUBLÉ AU MANITOBA

Winnipeg, 13 (S.P.C.) — Il est probable que le conseil administratif des fermiers-unis du Manitoba discutera ici cette semaine les bases du projet de coopérative pour la vente du blé. Les directeurs de l'Association des fermiers-unis du Manitoba ont été priés d'étudier aussitôt que possible leurs plans pour organiser un cartel provincial. C'est ce qu'on pouvait lire dans le rapport du vice-président D.-C. McKenzie, de Brandon, à son retour de Regina, samedi.
Après avoir pris des renseignements, M. McKenzie a déclaré que le Manitoba devrait s'arranger pour suivre l'Alberta et la Saskatchewan dans que ces provinces auront terminé la mise à exécution de leur projet de coopérative.

Décès

ST-AMOUR. — Montréal, le 12 août 1923, à l'âge de 37 ans, est décédé Auguste St-Amour, époux de Denise Beauchamp.
Funérailles mercredi le 15 courant. Le convoi funèbre partira de sa demeure, No 3114 rue St-Dominique, à 7 h 45 heures, pour se rendre à l'église St-Jean-de-la-Croix, où le service sera célébré, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges.
LAPORTE-DECARIE. — 11 août 1923. A l'âge de 32 ans et 6 mois, est décédé Aurèle Laporte, époux bien-aimé de Uldéric Laporte.
Les funérailles auront lieu mardi, le 14 courant, le convoi funèbre partira de la demeure de son époux No 81, rue du Collège, à 8 h 30 heures, (heure solaire), pour se rendre à l'église St-Jean-de-la-Croix, où le service sera célébré à 9 heures, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture.
Parents et amis sont priés d'y assister sans autres invitations.
Mme Laporte était membre du Tiers-Ordre de Saint-Jean, ainsi que de la Congrégation des dames de... (invités) à venir à l'église St-Jean-de-la-Croix, à 9 heures.
Les Dames de St-Anne, heures.

DES APPROBATIONS

La plupart des journaux anglais abondent ce matin dans le sens de la dernière note britannique.

Londres, 13. (D.P. A.) — La plupart des journaux du matin approuvent en entier ou en partie la note de l'Angleterre vient d'adresser à la France et à la Belgique.
Les feuilles libérales, tout en reconnaissant la gravité de la situation, donnent leur adhésion à la note. Le *Daily News* dit qu'il était temps que le gouvernement parle et que sa franchise fait d'autant plus d'impression qu'il a temporisé avec une patience sans parallèle.
"Les Anglais", ajoute le *News*, "n'auraient jamais songé à prendre ce ton en s'adressant à la France s'ils n'y eussent absolument été contraints."
"Le document est rédigé en termes conciliants, mais non à l'excès," dit le *Times*. "Il était tard temps de définir de cette sorte le point de vue anglais."
Le même journal ajoute que le gouvernement a exposé avec une belle fermeté sa cause en ce qui concerne les dettes allouées et il soutient que l'action distincte de la part de la Grande-Bretagne serait le complément logique d'une si franche expression politique. Le *Times* demande à la Grande-Bretagne de se presser, car il y a un intérêt de son propre intérêt comme de celui de l'Europe.
SITUATION NOUVELLE
Le *Daily Telegraph* constate que la communication est anglophile du commencement à la fin et il ajoute que cette seule caractéristique devrait suffire à assurer au gouvernement l'appui de la vaste majorité du peuple britannique. Cet organe ajoute, à regret cependant, que si les phrases qui signalent l'incompatibilité des opinions française et anglaise s'appuient sur des faits réels, l'esprit de réciprocité qui était à la base de l'alliance n'existe plus et il faudra que l'Angleterre s'adapte à une situation profondément modifiée.
(voir aussi en page 3 et 8).

L'affaire Pierry sur le tapis

LE JUGE JEREMIE DECARIE RENDRA JUGEMENT DEMAIN MATIN. — RESUME DE LA CAUSE.
Le juge Decarie rendra jugement demain matin dans l'affaire France Pierry. Pierry avait, l'auton dernier, accusé sir William Stavert, commissaire de la Commission des Liqueurs de Québec, de s'être livré personnellement à la contrebande de liqueurs alcooliques sur la frontière américaine, dans la région de Lacolle. L'affaire avait été mise à jour en pleine session provinciale, au parlement de Québec, par le général Smart, député de Westmount. Le gouvernement par contre avait réussi à obtenir d'un nommé Larivière, une lettre du général Smart où ce dernier demandait à Larivière de lui fournir un affidavit de certaines déclarations moyennant compensations. Larivière a déclaré en effet dans un affidavit que la Commission des Liqueurs de Québec se livrait en grand à la contrebande des liqueurs. Le gouvernement a donc en retour des affidavits produits en Chambre par le général Smart, riposté par la lettre. Tout cela a fait un joli bruit. Sir William Stavert a fait arrêter Pierry pour parjure.
L'affaire s'est instruite fort paisiblement de côté et d'autre et n'a amené aucun éclaircissement. Pierry s'est contenté de recourir à des questions de pure procédure et ne s'est nullement occupé de tenter de prouver ou faire prouver par les interrogatoires de son procureur, la véracité de ses affidavits.
D'autre part le gouvernement et la Commission des Liqueurs n'ont pas fait arrêter Larivière pour parjure et l'ont laissé jusqu'ici dans une parfaite tranquillité ce qui laisse toute cette affaire dans un jour curieux. On s'est demandé, dans quelques journaux pourquoi le gouvernement et la commission des Liqueurs n'avaient pas fait arrêter Larivière, s'il était coupable de parjure. Ils s'appuyaient sur le di-

NOMINATIONS PROVINCIALES

Québec, 13 (D.N.C.) — La Gazette Officielle annonce cette semaine les nominations suivantes: MM. Odil Tremblay et Jos. Tousaint, commissaires d'écoles pour la municipalité de Saint-Antoine-de-Pontbriand, comté de Mégantic.
M. J.-B. Bastien, notaire, de Chandler, juge de paix pour le district de Gaspé; MM. A. Labelle, de Terrebonne, D. Choquette, C. Murphy, R. Boisvert, de Montréal, R. Randle, de St-Hilaire et P. Miquelon, de Québec, juges de paix avec juridiction sur la province de Québec aux fins de recevoir jugement seulement.
M. Isidore Bossé, inspecteur, de Montréal, a été nommé inspecteur pour le district suivant: Témiscamingue; la région traversée par le Grand-Tronc-Pacifique, depuis la limite est de Témiscamingue jusqu'à La Tuque inclusivement, et la municipalité de la Rivière-Croche, dans le canton Langelier, comté de Champlain.
M. Elzéar Vézina, registraire de la division d'enregistrement du comté de Dorchester, M. W. Maguire, de Bonaventure, percepteur du revenu de la province pour le district de Bonaventure.
M. Jos Gremon, de Chicoutimi, percepteur du revenu provincial pour le district de Chicoutimi.

LE TEMPS

Toronto, 13. — Une perturbation modérée passe sur l'est du Canada occasionnant de la pluie de la vallée de l'Ontario au golfe. Une autre perturbation, moins intense, celle-ci, se concentre maintenant sur le Manitoba, elle a été cause d'averses en plusieurs endroits de l'ouest. La pression est relativement haute et il fait beau sur les grands lacs.
PRONOSTICS:
Lacs et Baie Georgienne: Vents modérés du nord-ouest, beau. Demain, vents frais du sud-ouest, beau et modérément chaud.
Vallée de l'Ontario et Haut St-Laurent: Vents frais du nord-ouest, beau. Demain, vents de l'ouest, beau et un peu plus chaud.
Baie Saint-Laurent: Beau et frais. Demain, vents de l'ouest, beau et frais.
Estuaire et Côte Nord: Forts vents du nord-ouest, accompagnés de pluie. Demain, vents du nord-ouest, beau.
Provinces maritimes: Vents frais, averses locales ce soir et une partie de la journée de demain.
Manitoba, Saskatchewan et Alberta: Généralement beau ce soir et demain, un peu plus frais.

Coffre-fort dynamité

Les voleurs se sont introduits dans la nuit de vendredi à samedi dans le bureau de la Home Family Wet Wash Company, rue Jeanne-d'Arc et ont fait sauter le coffre-fort à la dynamite. Le coffre-fort, type Ahem, a résisté à la charge. D'ailleurs, il ne contenait que des papiers sans valeur.

Un arbitrage

Ottawa, 13. (S.P.C.) — Le ministre des douanes est sans pitié pour les gens qui vont s'approvisionner de tabac aux Etats-Unis. Un Américain peut importer au Canada 40 cigares ou 100 cigarettes ou une livre de tabac mais un Canadien ne peut rien rapporter des Etats-Unis. Les fonctionnaires affirment que depuis que les droits sur le tabac ont été diminués, la contrebande des cigarettes a baissé considérablement.

Les communistes à Lubeck

Lubeck, Allemagne, 13. (S.P.A.) — Les communistes ont la haute main ici. Ils ont forcé le Sénat à se retirer. Des troupes de la Reichwehr sont arrivées pour essayer de rétablir l'ordre.

Mort de M. Dawson Kerr

Regina, 13. (S.P.A.) — M. Dawson Kerr, père de W.-F. Kerr, commissaire de la Croix Rouge et ancien rédacteur du "Leader", vient de mourir à l'âge de 82 ans. M. Kerr partait d'Ottawa il y a seize ans pour venir s'établir ici.

La guerre aux contrebandiers

Ottawa, 13. (S.P.A.) — Le ministre des douanes est sans pitié pour les gens qui vont s'approvisionner de tabac aux Etats-Unis. Un Américain peut importer au Canada 40 cigares ou 100 cigarettes ou une livre de tabac mais un Canadien ne peut rien rapporter des Etats-Unis. Les fonctionnaires affirment que depuis que les droits sur le tabac ont été diminués, la contrebande des cigarettes a baissé considérablement.

A TRAVERS LE SAHARA

A première vue, la construction d'un chemin de fer dans un désert paraît difficile à exécuter. Cependant, bien des peuples ont déjà vaincu cette difficulté: en Australie, le chemin de fer de Port-Darwin à Adélaïde l'a pleinement surmonté; le Transcaucasien traverse 1,800 kilomètres de désert; aux Etats-Unis, plusieurs vastes déserts sont parcourus chaque jour par les grandes lignes transcontinentales.

Ce que d'autres nations ont su faire, la France peut le réaliser en partant d'un pays comme l'Algérie, proche de la métropole, pourvu de ports bien outillés pour le débarquement des matériaux et de chemins de fer pour les amener aux premiers chantiers d'origine.

Ce qui inquiète l'imagination, c'est le manque d'eau du Sahara, soit pour l'alimentation des ouvriers qui établissent la voie, soit pour le ravitaillement du personnel qui en aura la garde, soit pour la circulation des trains eux-mêmes. Or, le manque d'eau n'est pas absolu sur toute la longueur du tracé envisagé. Il ne sera une difficulté véritablement grave que dans la moitié de ce tracé. Toutefois, dans cette région, il sera possible, par les appareils de forage que l'industrie moderne construit dès maintenant et peut transporter, grâce aux autos-chenilles, de faire jaillir l'eau là où encore nul ne pouvait s'aventurer à la recherche de chameaux. Mais même si l'eau était absolument impossible de trouver de l'eau sur place, le problème se réduirait à apporter, soit par des canalisations partant de points d'eau situés aux abords de la ligne, soit par la voie ferrée elle-même, au fur et à mesure de son avancement, l'eau nécessaire aux 1,500 travailleurs qui seront employés sur les chantiers, car tel est le nombre qui paraît suffisant aux techniciens pour réaliser leur tâche. Ce problème n'est pas insurmontable, et il a été déjà résolu dans d'autres pays. Le nombre des agents d'exploitation sera beaucoup moindre, et la difficulté étant résolue pour la première catégorie de personnel le sera a fortiori pour la seconde, une fois la construction de la ligne réalisée.

Quant à la circulation des trains eux-mêmes, cette question du ravitaillement en eau nous amène à parler du mode de traction qui paraît le plus désirable.

Le Transsaharien sera construit surtout pour qu'en cas de guerre la France et l'Algérie puissent se suffire à elles-mêmes, il faut donc que cette ligne puisse elle aussi se suffire; elle ne devra utiliser, par suite, qu'une force de traction dont elle pourra trouver les éléments en quantité suffisante sur le sol africain.

La traction à vapeur rendrait nécessaire l'établissement de la voie, de conduites d'eau, particulièrement coûteuses. En outre, le charbon (malgré l'intérêt des mines de Kénadsa, dans le Sud-Oranais) et le pétrole, dont on n'a trouvé jusqu'ici, en Afrique du Nord, aucun gisement suffisant pour alimenter une exploitation industrielle de cette importance, doivent être éliminés. La traction à vapeur (produite par des locomotives employant le charbon ou le pétrole) étant écartée, restent la traction électrique et la traction par locotracteurs employant des huiles végétales.

La traction électrique a été envisagée par un groupe qui a étudié avec beaucoup de soin et de mérite le tracé du futur Transsaharien. Ce groupe propose l'établissement d'un certain nombre de centrales utilisant des forces hydrauliques dans les régions voisines de l'Atlas ou du Niger et des moteurs thermiques dans la partie désertique du tracé.

Cette solution ne paraît pas satisfaisante à l'une des données les plus importantes du problème; il importe avant tout que le trafic du Transsaharien ne puisse pas être interrompu dans un moment de crise, c'est-à-dire à l'heure même où les besoins de ce trafic seront les plus exigeants. L'installation électrique prévue pour un trafic quotidien minimum (un à deux trains par jour) ne pourra suffire à un trafic intense, dans une période de transports militaires importants, ou bien, si elle est établie à cette fin, elle sera ruinée en temps normal. Enfin, l'arrêt d'une centrale paralyserait la ligne.

La traction par locotracteurs utilisant les huiles végétales, que produit en abondance la région à desservir, paraît, au contraire, répondre à toutes les exigences du problème. Dès maintenant, les progrès réalisés dans cette branche de l'industrie attestent que l'on aura, le jour de l'exploitation arrivée, des moteurs assez puissants pour assurer la traction sur la future ligne, et c'est la seule solution qui puisse éviter l'établissement de conduites d'eau le long de la voie et donner à l'exploitation la souplesse nécessaire à son succès.

STATISTIQUES INTERESSANTES

CHIFFRES INDIQUANT LE NOMBRE DES NAISSANCES, DES MARIAGES ET DES SEPULTURES DURANT 1922, DANS LA PROVINCE DE QUEBEC

Québec, 13, (S.P.A.) — Le chiffre des naissances, des mariages et des sépultures dans la province de Québec, en 1922, d'après des rapports fournis au bureau des statistiques par les protonotaires de la Cour supérieure de chaque district judiciaire vient d'être communiqué.

L'état suivant n'est qu'un sommaire préliminaire, et sujet à de légères corrections dans l'état qui sera présenté, plus tard, par le chef de la statistique démographique de la province de Québec.

Naissances. — En 1922, il a été enregistré, dans la province de Québec, d'après les rapports transmis aux protonotaires, 84,362 naissances, tant chez les catholiques que chez les protestants, soit 78,145 chez les catholiques et 6,217 chez les non catholiques, ce qui constitue un taux de natalité de 35,00, approximativement, par mille de population. Voici par comparaison, les naissances enregistrées au cours des cinq dernières années:

Années	Naissances	Par 1,000
1922	84,362	ou 35,00
1921	88,749	" 37,57
1920	86,328	" 37,16
1919	80,281	" 35,04
1918	80,381	" 37,66

Mariages. — En 1922, il a été célébré, dans la province de Québec, 15,945 mariages, dont 13,339 chez les catholiques et 2,606 chez les non-catholiques, d'après les actes de l'état civil transmis par les curés et les ministres protestants aux protonotaires de la Cour supérieure de la province. Ce chiffre a baissé considérablement depuis quelques années, comme on peut le constater par les statistiques suivantes:

Années	Mariages
1922	15,945
1921	18,639
1920	21,587
1919	21,590
1918	12,975

Le taux des mariages ne peut être calculé qu'aux années du recensement fédéral, attendu qu'il faut connaître pour cela le nombre des mariables, c'est-à-dire les personnes entre 15 et 60 ans non mariées, et non en se basant sur le chiffre de la population totale sans tenir compte des âges de l'état civil. Les chiffres des mariables pour l'année 1921, années du dernier recensement fédéral, n'ont pas encore été publiés.

Décès. — Le nombre des sépultures enregistrées dans la province de Québec en 1922, a été de 37,566 dont 34,448 chez les catholiques et 3,118 chez les non-catholiques. Voici les chiffres des cinq dernières années, au sujet de la mortalité:

Années	Décès	Par 1,000
1922	37,566	ou 15,60
1921	33,433	" 14,15
1920	40,686	" 17,51
1919	35,170	" 15,39
1918	48,902	" 21,75

Il est quelques comtés où le nombre de décès a été plus considérable chez les non-catholiques que celui des naissances en 1922. Ainsi: Brome compte, chez les non-catholiques, 93 naissances et 114 décès; Labelle, 36 naissances et 40 décès; Lac St-Jean, 24 naissances et 33 décès; Mégantic, 54 naissances et 59 décès; Richmond, 63 naissances et 66 décès; Rouville, 6 naissances et 11 décès; Shefford, 52 naissances et 89 décès.

Les anciens élèves du collège de Montréal

L'Assemblée générale de l'Association aura lieu le jeudi 30 août. Le programme de la fête sera bientôt adressé à tous les membres. (Communiqué)

Grièvement blessée

Mlle H. Lachapelle, 13 ans, 1291, rue Dorion, a été grièvement blessée hier par un automobile, au coin des rues Rachel et Delormine. La fillette conduisait une bicyclette lors de l'accident. Une fausse manœuvre au détour de la rue l'a jetée devant l'auto. Elle a eu trois côtes fracturées et de profondes plaies aux jambes.

Frappé par un autobus

Adolphe Boyer, 28 ans, de Pointe-Claire, a été renversé samedi soir par un automobile sur le chemin Saint-Charles, et grièvement blessé. Il souffre d'un ébranlement du cerveau très violent. Boyer a été transporté hier à l'hôpital Notre-Dame.

L'INVESTITURE DE Mgr O. MILOT

ELLE AURA LIEU LE 26 AOUT A VICTORIAVILLE. Mgr BRUNAUT PRÉSIDENT — LE PROGRAMME DES FÊTES.

Nicolet, 13, (D.N.C.) — C'est dimanche, le 26 août qu'aura lieu à Victoriaville l'investiture comme prélat domestique de Sa Sainteté, de M. l'abbé O. Milot, curé de Victoriaville.

Voici le programme des fêtes: samedi, 25 août, arrivée de Mgr Brunaut, évêque de Nicolet, par le train de 7 h. p. m. Les citoyens, fanfare en tête, le conduiront à l'église. Adresse à Sa Grandeur qui arrive de Rome par M. Paul Tourigny, conseiller législatif.

26 août, 9 heures 30, messe pontificale. Remise des titres par l'évêque; adresse des paroissiens par le Dr J.-B. Drouin, maire de la ville et Joseph Boutet, maire de la campagne.

3 heures p.m., Vêpres solennelles, chantées par Mgr Milot; 6 heures p.m., Banquet offert aux prêtres par les paroissiens dans la salle de réception du couvent Notre-Dame; 8 heures p.m., concert de fanfare sous la direction du professeur Davely. Feu d'artifice.

De riches et nombreux cadeaux seront offerts au titulaire. La soutane sera donnée par les congréganistes; la "magna cappa" par les Dames de Ste-Anne; le "rochet" par les RR. SS. de la Congrégation et d'autres par les vicaires Bibeau, Lavigne, Lauzière et les paroissiens.

LES FINANCES DE LA PROVINCE

LES RECETTES TOTALES SONT DE \$31,959,812.33 ET LES DÉPENSES TOTALES DE \$28,726,159.38 POUR LA DERNIÈRE ANNÉE FISCALE.

Québec, 13. — Le gouvernement, par l'entremise du département du Trésor, vient de publier dans la Gazette officielle, un bilan succinct de l'état financier de la province, pour l'exercice financier finissant le 30 juin 1923.

Au 30 juin dernier les recettes totales de la province étaient de \$31,959,812.33, et les dépenses totales, de \$28,726,159.38, soit un surplus de \$3,233,672.95.

Nous apprenons que les recettes des Terres et Forêts ont été, cette année, de \$3,643,406.81; celles des mines, de la chasse et de la pêche, de \$740,520.79; les recettes provenant des timbres judiciaires ont été de \$699,669.91 et les licences d'hôtels et de maisons ont rapporté la somme de \$1,581,052.17.

En ce qui concerne le commerce des liqueurs alcooliques, le compte du commerce communiqué à cette date était de \$3,000,000.

Les taxes sur les corporations commerciales ont donné au Trésor la somme de \$2,213,232.34 et les droits sur les successions ont rapporté la somme de \$2,620,336.82 ce qui est le plus fort revenu provenant des droits.

Les licences des véhicules-moteurs ont rapporté la somme de \$1,217,578.75 et les timbres d'enregistrement \$281,467.54.

Nous apprenons que le fonds de l'Assistance publique était à cette époque de la fin de l'année fiscale de \$1,202,701.07.

Parmi les dépenses ordinaires, nous voyons que le gouvernement pendant cette année, a donné une somme de \$2,313,187.81 à l'instruction publique, y compris les écoles du soir, \$10,000.00 aux institutions scientifiques et littéraires, \$1,172,329.30 pour les travaux publics ordinaires, \$260,000.00 pour les travaux publics extraordinaires, \$292,617.06 pour l'hygiène, \$1,252,000.00 pour les diverses fins de l'agriculture; \$3,100,000.00 pour les travaux de voirie; \$42,820.00 pour les institutions de bienfaisance; à part l'entrepris à même le fonds l'Assistance publique.

Parmi les dépenses extraordinaires on indique une somme de \$152,725.31 pour l'emmagasinement des eaux du lac Kénogami, une somme de \$33,509.33 pour la construction d'une annexe au palais de justice de Montréal et de \$100,931.07 pour celui du palais de justice de Québec. On mentionne aussi une somme de \$2,000,000.00 pour la colonisation.

Recettes ferroviaires

Les recettes brutes du Chemin de fer national du Canada durant la semaine terminée le 7 août dernier se sont élevées à \$4,856,035, soit une augmentation de \$232,934 ou de 5 pour cent sur la période correspondante l'an dernier.

Du premier janvier au 7 août le total des recettes brutes du Chemin de fer national du Canada est



Le Club des Amateurs de Beaux Meubles

offre une combinaison spéciale MOBILIER CHESTERFIELD, PHONOGRAPHE "HALCYON", TABLE CHESTERFIELD

Le tout pour 279.00 Valeurs de 330.00

Ce mobilier Chesterfield de 3 morceaux est gros, confortable, solidement construit et recouvert de belle tapisserie.

La table Chesterfield est en noyer solide. Le phonographe "Halcyon" est un nouveau type de phonographe fabriqué spécialement pour Goodwin. Joue tous les disques de toutes les marques.

Cette offre merveilleuse n'est faite que pour la vente de meubles du mois d'août seulement.

Devenez membre dès maintenant dans le Club des Amateurs de Beaux Meubles



de \$142,642,931 ce qui représente une augmentation de \$16,110,475 sur la période correspondante l'an dernier.

Funérailles de Mme Arthur Rolland

Jeudi matin, en l'église Saint-Nicolas-d'Ashurst, ont eu lieu les funérailles de Mme Arthur Rolland, au milieu d'un grand nombre de parents et d'amis.

La levée du corps a été faite par M. l'abbé J.-M. Boucher et le service célébré par M. l'abbé Oscar Rolland, p.s.s., son neveu, assisté de MM. les abbés DesAnjourn et Leduc. Dans le sanctuaire, on remarquait M. l'abbé J.-A. Bolduc.

Le deuil était conduit par MM. Arthur Rolland, époux de la défunte; Aimé, Léopold et Gérard; ses fils; Siméon Gagnon, son père; Joseph et Avila, ses frères; Lucien Gagnon, son oncle; Avila Rolland, son beau-frère, Siméon, René, Lionel, Albert et Joseph Gagnon, Alphonse et Albert Rolland, ses neveux.

Dans le cortège: MM. Pierre Roland, Antonio Prévost, Tréfle Bastien, Aldéric Racine, J.-G. Laverdure, R.-Y. Hunter, J.-A. Heffernan, L.-H. Barbeau, S.-T. Doyle, Alcide Racine, Charles Lenoir, A. Bonneau, Nap. Delorme, E. Choquette, W. Gravel, L. Latendresse, J.-N. Primeau, Alfred Leduc, Hector Quevillon, Sr. Hermas Prévost, Omer Brunet, Emile Delorme, H. Delorme, J.-H. Berthelet, E. Corbell, H. Boisneau, A. Corbell, C.-J. Wight, Omer DesRess, Thos.-D. Malone, L. Proulx, Dr. W.-W. Ruddick, T. Saint-Arnaud, L. Lamaliche, H. Quevillon, Jr., T.-F. Tolhurst, J.-B. Péloquin, H. Hélu, P. Archambault, H. Beauvais, A. LeMoine, R. Demontigny, Pascal Gagnon, L. Laporte, Félix Gohier, A. Fortier, Victor Fortier, A.-U. Nadeau, Rod. Langlois, P. Ducharme, Hector Paiement, Thomas Ducharme, n.p.s., Henri Lebeau, A. Daoust, A. Gagnon, H.-G. Sénéchal, J.-B. Jubinville, Jos. Filiatrou, P. Chaboux, Léon Delorme, Laurent Ducharme, Z. Filiatrou, le 19, le Pittsburgh, de la même compagnie, en débarquera 1200 à Halifax.

Invasion de moissonneurs

Les trois provinces des prairies ne manqueront pas de bras pour la moisson, si nous en jugeons par la quantité de moissonneurs qui nous arrivent sans cesse d'Europe. On annonce que d'ici à dix jours quatre navires de la ligne Cunard arriveront en Canada avec 3,850 passagers de troisième classe qui seront dirigés immédiatement vers l'Ouest. Sur ce nombre, 3,100 qui sont à bord des transatlantiques *Laconia*, *Coronia* et *Seythia* débarqueront à Halifax. *L'Ausonia* débarquera le reste, soit 750, à Québec.

Dimanche arriveront à Québec le *Doric* de la ligne *White Star-Dominion* avec 900 autres moissonneurs et le *Cassandra* de la ligne *Anchor-Donaldson* avec 700. Le *Canada* de la ligne *White Star-Dominion* est attendu à Québec le 18 avec 900 et le *Pittsburgh*, de la même compagnie, en débarquera 1200 à Halifax.

ANTIKOR-LAURENCE

ENLEVE PROMPTEMENT LES CORRS VERRUES ET DURILLONS. SÛR, EFFICACE, SANS DOULEUR. EN VENTE PARTOUT 25¢

Le chemin de fer National du Canada transportera tous ces moissonneurs dans l'Ouest. Des trains spéciaux composés de wagons de colons et de wagons-buffets les prendront à Québec et à Halifax, dès leur arrivée, et les conduiront dans les prairies. A bord de ces convois tout a été préparé pour rendre le long voyage confortable. Les voyageurs auront des voitures bien ventilées, de bons lits et s'ils ne veulent pas acheter leurs repas à bord, ils pourront faire leur propre cuisine.

Feuilleton du "DEVOIR"

L'Invisible Présence

par M. LE MIÈRE

(Suite)

"Comment l'a-t-il connue? S'il lui a parlé de moi, qu'a-t-il pu, qu'a-t-il osé lui dire? Et moi, comment oserais-je jamais me rappeler à elle, risquer une démarche, un mot... si tard!"

"Pierre, est-ce toi qui l'inspires, la pensée qui me harcèle aujourd'hui jusqu'à me torturer? Ah! Je sais bien que j'ai encore un pardon à solliciter; mais si ta mère désire que je reste comme morte pour elle, et si elle redoute par-dessus tout l'effort de me tendre la main?"

"Je ne sais plus où est le devoir, Je suis peut-être lâche encore, en me

pend des cas particuliers, et ils sont innombrables.

"Elle avait rougi, je ne sais pourquoi; nos deux robes noires effleuraient les amas de feuilles mortes."

"Je suis de votre avis, a-t-elle repris. Ma réflexion était, d'ailleurs, bien désintéressée, car tout est fini pour moi."

"— Et pour moi! ai-je murmuré."

"Elle m'a fixée avec sympathie, puis son regard, tout à coup humide, s'est détourné... de peur, peut-être, que le mien n'y lût un appel aux confidences."

"Elles sont légions, malgré tout, les vraies veuves de guerre; mais en est-il beaucoup dont le veuvage ait le caractère doublement sacré d'un mien?"

Le 31.

"La lecture des journaux m'exalte, m'arrache à moi-même. Je me laisse entraîner par le courant d'enthousiasme qui emporte la nation française. J'ai suivi avec passion, jour par jour, la remontée de la ligne de feu vers nos frontières et en Belgique; maintenant la Bête ne tient plus entre ses dents maudites qu'un lambeau de notre territoire. On respire un air allégé, excitant; on foule le sol avec fierté; on reconcentre tout des fronts qui se relèvent et des

regards qui brillent. O mon mari, mon héros tombé pour la France, j'aimais je n'avais senti avec cette force ton âme palpitant en moi!"

Le 3 novembre.

"L'ivresse patriotique ne supprime pas ma douleur; il est même des heures où celle-ci reprend terriblement le dessus, en cette fin de guerre... Je songe à toutes les épouses qui se réjouissent du retour prochain des absents. Mon Dieu, que votre volonté soit faite; je n'ai pas mérité le bonheur des bonheurs."

"Je ne pleure pas comme ceux qui n'ont pas d'espérance; je pleure cependant, et parfois les larmes m'étouffent... J'ai trouvé ma voie, et j'y marche, le cœur en haut; mais c'est un pauvre cœur de chair, qui frissonne et qui crie. A vingt-trois ans, la route est longue, ô mon Dieu!"

"C'est une malheureuse mère qui n'attend pas non plus, et qui redit tout bas le même nom que moi... Et je ne puis unir mes larmes aux siennes. Encore cette obsession! J'ai revu Mme Langal dans la suite; je me suis réveillée haletante, le front baigné de sueur."

"La fête des Morts, la veillée funèbre que j'ai passée dans ma solitude, aux sonneries funèbres em-

plissant les immensités, m'ont trop remuée, je crois. Les puissantes lamentations du clocher de Saint-Maur, les sanglots légers et harmonieux de l'abbaye, les mille bourdonnements épars dans l'espace, entouraient ma maison comme les voix innombrables de la mer en tourment le récif perdu. J'ai ouvert ma fenêtre pour écouter. Les épaisses futaies de Boisdru gémissaient sous les étoiles; mais il faisait calme et chaud sous le toit séculaire, près de la cheminée armoriée. Dans l'intimité unique de cette soirée, les tendresses familiales se pressaient autour de celui qui est revenu."

"J'écoutais dans la nuit. J'ai surpris sur mes lèvres, avec dégoût, des vers qui m'avaient valu un de ces triomphes dont j'exécra le souvenir. Un homme dont je ne veux pas tracer le nom ici avait écrit des strophes paillardes sur les cloches chrétiennes. Qu'est-il devenu, celui-là?... De l'ignomnie; et à quoi bon le savoir? Dieu n'a pitié de lui..."

Sylvaine devait avoir, par la suite, la réponse à la question qu'elle venait de se poser. Elle aurait entendu parler de Max Phénor par les journaux, à la fin de mai, si la censure n'eût imposé à la presse une discrétion farouche sur les effets

du bombardement que subissait Paris. Le jeune Phénor avait été atteint par une explosion, en pleine rue, tandis qu'il surveillait le second démantèlement des trésors de son hôtel. Tenait-il encore plus à ses richesses qu'à sa peau? En tout cas, il n'avait pas été blessé grièvement; mais le choc nerveux avait déterminé dans l'organisme une perturbation intense, dont le bel esthète se remettrait ou ne se remettrait pas, dans sa splendide villa de Biarritz où il soignait actuellement son mal sans gloire.

Déjà brouillé, lors de l'accident, avec sa belle-mère sortie de Paris où elle n'avait pas remis le pied depuis les premiers exploits des "Berthas", il était resté de marbre devant toutes les tentatives de Mme Phénor pour se rapprocher de lui.

Alors Elsa, en pleine détresse financière, avait pris un parti désespéré: celui de se rendre aux vœux d'un ancien admirateur toujours aux aguets. Elle avait fait en sorte de se ménager cette dernière carte, en évitant de décourager complètement le grotesque individu sur qui elle avait conservé tout son empire; et elle s'était décidée finalement à épouser un homme qui lui répugnait! Oui, l'un et l'autre appartenaient à un monde où la dignité intime n'existe pas. A Elsa, il fallait des millions à tout prix; à Rudolphe, il fallait une femme ensorcelante et habile. Union basée sur les plus vils calculs, et pourtant en elle-même le germe de son échec.

Sylvaine fut tout à coup distraite de ses réflexions, et posa sur l'encrier sa plume restée en suspens: le facteur venait de passer; elle avait entendu le pas lourd, un instant arrêté près de la porte. La solitaire qu'était Mme Pierre Langal recevait rarement des lettres; il y en avait une, aujourd'hui, dans la boîte que la jeune femme ouvrit précipitamment après avoir descendu l'escalier.

A peine eut-elle jeté les yeux sur l'enveloppe, qu'elle tressaillit au nom de Sylvaine, visible sur le timbre. D'un mouvement nerveux, elle déchira le papier.

Un homme d'affaires, qui avait pris son temps après la réponse à lui donnée par la vieille Mme Langal, priait Sylvaine de vouloir bien s'occuper des meubles restés en dépôt dans la petite localité berri-chonne. Il fournissait des détails qui firent rougir atrocement la veuve de Pierre. Que lui apprendait-on? Que Mme Langal mère avait assumé la garde de ce mobilier à titre onéreux!

(A suivre)

Le journal est imprimé au No 42, rue Saint-Vincent, à Montréal, par l'IMPRIMERIE POPULAIRE (responsabilité limitée). Jos.-J. Bouchard, gerant.

COMMERCE ET FINANCE

La situation de l'agriculteur

LE CRITIQUE FINANCIER BABSON EXPOSE L'ÉTAT ACTUEL DES FERMERS AMÉRICAINS POUR RECOMMANDER DE LEUR VENIR EN AIDE.

Le dernier bulletin publié par Roger W. Babson, traite de la situation agricole. M. Babson n'est pas aussi pessimiste que d'autres en ce qui concerne les conditions immédiates de l'agriculture, mais il croit que l'automne prochain les fermiers passeront par une phase critique. Il s'exprime comme suit:

Il y a une vingtaine d'années le plus grand facteur susceptible d'affecter les industries, le commerce et les affaires en général était le rapport mensuel sur la situation des récoltes. Plusieurs jours avant que ces rapports eussent été publiés, banquiers, manufacturiers et commerçants spéculaient sur les chiffres probables qu'ils allaient contenir. Et les jours suivants de leur apparition, les journaux publiaient des colonnes de commentaires et d'articles éditoriaux sur leur contenu. Je me rappelle très bien le temps où les fils et les appareils télégraphiques étaient accaparés pendant un moment tout entier pour la transmission du rapport mensuel sur les récoltes publié à Washington. Cet intérêt que l'on portait à la publication de ce rapport n'existe plus. La spéculation n'est nullement suspendue, à peine se ralentit-elle tant soit peu. Sommes-nous devenus plus insensibles aux effets que peut produire cette situation, ou bien des facteurs plus importants ont-ils surgi? L'avenir seul pourra nous le dire.

Les récoltes sont encore, cependant, un facteur d'une très grande importance, puisqu'elles sont la base de la prospérité américaine. A moins que le fermier ne soit prospère, il est impossible que la nation soit prospère. Environ le tiers de notre population dépend des récoltes pour son revenu, surtout des récoltes de blé et de maïs. Si ces fermiers ne peuvent faire de l'argent ils ne peuvent acheter des marchandises. Les fermiers constituent le pouvoir d'achat le plus considérable du pays. Lorsque le fermier perd de l'argent la capacité d'achat de la nation est considérablement réduite. C'est là l'une des principales raisons pour lesquelles les financiers ont adopté aujourd'hui une attitude peu enthousiaste. Les centres agricoles sont dans la dépression. Il est possible que les prochains mois puissent apporter de tels changements que la situation s'améliore notablement.

La seule chose que je veux faire remarquer c'est que le fermier en est arrivé à une période très critique et que les prochains mois détermineront si une année d'efforts lui rapportera des profits ou bien des pertes. Un minot de grain doit rapporter comme avant la guerre, une valeur équivalente à celle des autres marchandises avant que le pays puisse jouir d'une réelle prospérité. A la fin de la guerre l'Amérique produisait du grain pour elle-même et pour une grande partie de l'Europe. Depuis lors l'Europe a de nouveau ensemené de grandes superficies de terrains, et a accru proportionnellement sa production de céréales. Les autres pays, tels que le Canada, l'Argentine et l'Australie soutiennent avantageusement la concurrence avec les fermiers américains, parce que la main-d'œuvre est moins chère et qu'ils vendent à Liverpool, le marché mondial des céréales, leurs produits à meilleur marché que les Américains. Le résultat est que les fermiers américains, tout en ayant une récolte exceptionnelle, détiennent encore environ un million de minots de la récolte de l'année dernière. Comme il est très difficile d'accroître la consommation du blé par la publicité ou d'autres moyens de propagande, il s'ensuit que le fermier américain se trouve dans une situation très critique.

Durant les mois prochains, nous ne recevons que des rapports des récoltes du pays, mais aussi des autres grands pays devraient être étudiés avec soin. Le fermier américain ne devrait pas, cependant, abandonner tout espoir.

Ainsi que je l'ai dit, un événement quelconque pourrait survenir en notre pays ou dans quelque autre contrée qui pourrait complètement modifier la situation, soit dans un sens soit dans un autre. Il est une chose toutefois que nous ne devons jamais perdre de vue, c'est que si le fermier n'est pas prospère, le reste de la population ne peut l'être. C'est donc le devoir d'un chacun de nous d'aider à améliorer la situation du fermier par des moyens pratiques et efficaces.

La récolte du blé

Ottawa, 13. — Le Bureau fédéral des statistiques prévoit une récolte de blé évaluée à 382,514,000 boisseaux; c'est une diminution des dix-sept millions de boisseaux sur la récolte de 1922. Le Canada produira probablement 448,658,000 boisseaux d'avoine; 67,545,000 boisseaux d'orge; 27,819,000 boisseaux de seigle; 6,507,000 boisseaux de lin et 56,251,000 minots de pommes de terre.

POUR LECTURE DURANT LES VACANCES

Les chasseurs de noix, roman canadien par Arthur Bouchard. En vente à la librairie du Devoir. \$1.10 franco.

LE MARCHÉ DES VIVRES

Le tableau suivant indique les arrivages à Montréal des produits de la ferme pour samedi et les jours correspondants:

1923		1922	
août			
Oeufs, Caisses	11	4	12
Beurre, boîtes	1251	1475	2019
Fromage, meules	4921	3507	8025
Fromage, meules	9368	9931	7186

Les arrivages de la semaine dernière, avec comparaison, sont les suivants:

Semaine finissant:		1923		1922	
août					
Oeufs	11	4	12		
Beurre	9215	8401	9542		
Fromage	21391	19209	26000		
Fromage	58598	54907	52498		

Les arrivages du premier mai à date sont comme suit:

1923		1922	
Oeufs	28701	226659	
Beurre	277936	254056	
Fromage	642194	608273	

LES ENCHÈRES

A l'enchère de la Eastern Townships Dairymen's Association, sept fabricants ont mis en vente 327 boîtes de beurre qui ont toutes été vendues à 32 cents, la livre. Cornwall, 13. — A l'enchère tenue ici samedi on a mis en vente 1202 meules de fromage blanc et 965 meules de fromage coloré à 19 7-16 cents, la livre. Belleville, 13. — A l'enchère tenue ici samedi, on a vendu 1184 meules de fromage blanc et 340 meules de fromage coloré à 20 1-4 cents, la livre.

LES PRIX DU GROS
Voici quelques prix de gros que nous avons obtenus ce matin pour les farines chez Ogilvie; pour les oeufs, le beurre, le fromage, le miel, le saindoux, chez Z. Lamoignon et Cie, 26, rue William; pour les pommes de terre, chez A. Lalonde, 237 rue Saint-Paul.

PAIN
1ère qualité, le baril \$6.90
2ème qualité, le baril \$6.40
Forte, à boulanger, le baril \$6.20

OEUFS
Oeufs spéciaux \$40.
Oeufs choisis \$35.
Premiers \$30.
Seconds \$28.

BEURRE
Crémier, choix no 1 \$34.
No 2 \$33.
En bloc d'une livre \$35.
Crémier, choix no 1 \$34.
Crémier, choix no 2 \$34.

FROMAGE
Fort, à la meule \$32.
Au morceau \$28.
Doux, à la meule \$24.
Au morceau \$21.
Oka \$35.

MIEL
Miel blanc no 1, en rayon \$25.

SAINDOUX
En tinette \$16 1/2.
Enseau \$16 1/2.

SUCRE D'ÉRABLE
Sucre d'érable, la livre \$25.

POMMES DE TERRE
Il n'y a plus d'arrivages de vieilles patates. Les patates nouvelles se détaillent de \$1.25 à \$1.50 le sac de 80 livres.

VIANDES FUMÉES
Les jambons de 8 à 12 livres font de 27s. et les autres plus lourds de 25 à 26s. Les jambons cuits font 40s. et le bacon, 27s.

ÇA ET LA

La compagnie Ottawa & Hull Power Limited va négocier une émission de \$1,500,000 en actions cumulatives de préférence, à 7 p. c. d'intérêt, par l'intermédiaire d'un syndicat de financiers, ayant en tête la maison Nesbitt Thomson & Co. L'argent servira à l'installation nouvelle des deux usines des chutes Chaudières, d'une force de 40,000 chevaux-vapeurs.

Les banques américaines ont offert, la semaine dernière, à la Chambre des compensations, une somme de \$20,621,060 en excès sur la réserve légale, soit une augmentation de \$4,396,690 sur la même dernière.

Les ventes immobilières ont été assez actives, samedi. Vingt-trois ventes effectuées ont représenté une valeur totale de \$177,565. Sur ce nombre, douze ventes furent de \$2,000 et plus. La vente la plus importante fut enregistrée dans le quartier Maisonneuve, au prix de \$38,000.

La production du charbon à la British Empire Steel au cours du mois de juillet a été de 136,595 tonnes contre 423,498 en juillet 1922. La production pour les sept premiers mois de l'année a été de 1,000,000 tonnes pour la période correspondante de l'an dernier. Il est évident que la diminution de la production en juillet est due à la grève qui a sévi. On s'attend cependant à ce que la production du mois d'août soit beaucoup plus considérable.

Les rapports de l'industrie laitière publiés par le bureau des statistiques, établissent que le nombre des fromageries a diminué l'an dernier. La production de beurre cependant a été la plus forte dans l'histoire de l'industrie. En 1922, la quantité de beurre produite fut de 147,752,774 livres, d'une valeur de \$51,530,780, une augmentation de 19 millions de livres et de 3 millions de dollars sur l'année précédente. Ce rendement établit un record. Le nombre de livres de fromage produites en 1922 de 16.15 sous par livre alors qu'il était de 17.70 en 1921.

Les pertes causées par le feu au

LA MATINÉE À LA BOURSE

Canada pendant la semaine finissant le premier août, soit évaluée à \$302,400, comparativement à \$901,450, pour la semaine correspondante de l'année dernière.

La Northern Construction Company a obtenu des contrats pour la construction en Chine de 1,200 milles de voies ferrées dont le coût sera d'environ \$20,000,000. La nouvelle ligne ira de Canton à Chang-tu et passera sur des terrains accidentés où il faudra nécessairement construire des tunnels.

LE SPANISH RIVER FAIT LA VEDETTE DU GROUPE DES PAPIERS—LE MONTREAL POWER SE VEND BIEN — ACTIVITE GRANDISSANTE.

Le groupe des papiers a fait fureur sur notre place au cours de la matinée, et les spéculateurs en ont profité à leur aise. Le Spanish River s'est maintenu très ferme à 87 en dépit de fortes transactions. L'Abitibi a fait 61 1/4 et l'Howard Smith, 70. Les valeurs des utilités publiques ont trouvé aussi de bons preneurs; le Montreal Power a avancé d'une fraction à 117 1/2, le Shawinigan s'est vendu à 116 1/2, et le Tram Power a ressorti à 120. Par ailleurs, le Dominion Glass, le Lake of the Woods, le MacDonald ont attiré l'attention d'un bon nombre de courtiers.

La demande est forte pour le St. Maurice Paper à 104 et à 107, pour le Brazilian à 44 1/2; pour le Cement (privilegié) à 101 1/4 et le Steel (privilegié) à 74.

Nous cotons:
Rapport fourni par la maison L.-G. Beaubien et Cie, 50, rue Notre-Dame ouest.

BANQUES
11 h. à 12 de l'avant-midi.
Montréal.—2 à 235.
Nova Scotia—8 à 258.
Commerce.—2 à 193.

Côte fournie par L.-G. Beaubien et Cie, membres de la Bourse de Montréal:

11 h. à 12 de l'avant-midi.
National Breweries—10 à 47 1/2.
Abitibi P. & P.—80 à 61, 20 à 61 1/2.
Bell Telephone—5 à 122, 6 à 121 1/2, 1 à 121 1/4.
B. E. Steel 2e préf.—10 à 17 1/2.
Brompton P. & P.—25 à 39.
Detroit United—50 à 68.
Cons. Smelting—2 à 25 1/2.
Canada Steamship—5 à 15 1/4.
Laurentide Co.—10 à 96 1/4.
Montreal Power—7 à 118.
Quebec Ry.—75 à 17 1/2, 25 à 17 1/4, 25 à 18.
Spanish River préf.—5 à 97.
St. Maurice Paper—25 à 106.
Canadian General Electric—25 à 100.
Dom. Steel préf.—55 à 74.
Abitibi P. & P.—10 à 61 1/4, 155 à 61 1/4.

Woods Mrg.—20 à 55.
Kamistiquia—10 à 120.
Bell Telephone—1 à 121 1/2.
Brompton P. & P.—25 à 39.
Cons. Smelting—50 à 26 1/2.
Dom. Glass—65 à 91 1/2.
Canada Steamship—5 à 15.
Laurentide Co.—25 à 96 1/4.
Montreal Power—25 à 117 1/2, 5 à 117 1/4, 20 à 117 1/2.
Quebec Ry.—20 à 17.
Spanish River—295 à 87.
Spanish River—295 à 87.
Spanish River préf.—27 à 97.
Shawinigan—10 à 116 1/2.
Canada Cottons—6 à 106.
Canada Car préf.—75 à 75 1/2.
St. Lawrence Flour—50 à 57.
Howard Smith—75 à 70.

Argonaut à l'avant-midi.
10 h. à 12 de l'avant-midi.
Canadian Industrial Alcohol—16 à 17.
Dryden Paper—15 à 15 1/4.
Eastern Engineering—23 à 23 1/2.
Hollinger Cons. Gold Mines—11.50 à 12.20.
Mont. Tramways & Power—14.
National Brick—12 à 14.
Saguenay Pulp & Power Co.—1 1/2.
Southern Canada Power Co.—42.
Southern Canada Power préf.—89.
St. Maurice Paper—51 1/2.

A Wall Street

New-York, 13. (10 heures 30)
Une confusion considérable régnait en ouverture, aujourd'hui, à la Bourse. Les cours tendaient surtout à la baisse. L'United States Steel, le Baldwin et l'American Locomotive, ainsi que le Studebaker ont débuté en recul de fractions. Le Mack Truck et le Pan-American "B" ont baissé tous deux chacun d'un point.

Les cuivres tirent bon. Les gros achats de l'émission Baldwin, qui reprit sa perte du début et se haussa d'un point en mieux de sa cotation finale de samedi et les reprises de l'Utah Copper et de l'American Can, qui ont également progressé d'un point, ont orienté les prix vers la hausse, après l'absorption du premier lot de commandes de vente.

Les caoutchoucs redeviennent lourds. L'United States Rubber et le Kelly Springfield ont retrogradé chacun d'un point.

Le marché des monnaies étrangères a débuté péniblement. Le franc français a touché un nouveau bas à 555 cents.

La liste du shérif

Le trésorier de la ville a expédié samedi à Québec la liste des propriétés qui seront mises en vente par le shérif, à cause de deux années d'arriérés de taxes; la liste contenait près de 4,000 noms. Elle sera publiée dans la Gazette Officielle de Québec, puis dans les journaux. La vente aura lieu le 13 octobre, au bureau du shérif.

LES FORESTIERS A TORONTO

LES DELEGUES A LA CONFERENCE FORESTIERE DE L'EMPIRE SONT ARRIVES CE MATIN DANS LA METROPOLITAINIENNE.

Toronto, 13. — Les délégués à la conférence forestière de l'Empire qui ont séjourné la semaine dernière à Ottawa sont arrivés ce matin à Toronto par le convoi régulier du Chemin de fer national du Canada auquel leurs wagons particuliers étaient attachés. Le comte de Stratford les a rejoints ici et les accompagnera dans leur voyage dans l'Ouest.

Lord Lovat, président de la conférence, ainsi que les autres délégués, se disent enchantés du résultat des séances tenues à Ottawa et de la façon dont ils ont été reçus dans la capitale.

Tout a marché admirablement grâce au travail des organisateurs, MM. E. H. Finlayson, directeur intérimaire du service forestier fédéral, R. D. Craig, expert forestier du Dominion, et Angus Gordon, gérant du Château Laurier. Les deux premiers ont organisé le voyage dans l'Ouest. Avec la coopération du Chemin de fer national du Canada qui a mis à la disposition des délégués son meilleur matériel roulant ils ont préparé un itinéraire qui ne peut manquer d'intéresser les visiteurs.

De Toronto les délégués se rendront ce soir aux Chutes Niagara où ils prendront leur train spécial du Chemin de fer national du Canada pour se rendre à la pépinière du gouvernement provincial à St. Williams.

M. C. K. Howard, agent général des touristes, et H. H. Lash, publiciste du C. N. R., accompagnent les délégués.

Cité de Montréal
Commission Scolaire Catholique
Obligations 5%—20 ans
Jouissance: 1er mai 1923 Echéance: 1er mai 1948
Titres de \$1000, \$500 et \$100—au porteur ou nominatifs
Ces titres se placent parmi les obligations municipales les mieux réputées du pays. Le public épargnant, dans toute la Province, a pour cette valeur—très répandue chez lui—une estime particulière et parfaitement justifiée.
Prix: 99.50 et l'intérêt couru

RENÉ-T. LECLERC
Incorporée
MONTREAL 160, rue Saint-Jacques QUÉBEC 74, rue Saint-Pierre
(Maison fondée en 1901)

AVIS IMPORTANT
Nous remboursons IMMEDIATEMENT, à nos bureaux les porteurs d'obligations de la CITE DE MONTREAL, SEPTEMBRE 1923.

la CORPORATION des OBLIGATIONS MUNICIPALES
J. S. DUPONT Président
16 CÔTE DE LA MONTAGNE QUÉBEC
Téléphone 6932

J. W. SIMARD Vice-Président
7 PLACE D'ARMES MONTREAL
Téléphone Main 1624

Voulez-vous un journal toujours propre, intéressant, honnête, indépendant et bien fait?

Le Devoir est, dans ce cas, le journal qu'il faut que vous lisiez tous les jours.

La page de rédaction du Devoir est la plus en vedette et la plus originale des journaux de la province. Elle a pour rédacteurs habituels:

Henri Bourassa, Omer Héroux, Georges Pelletier, Louis Dupire, Ernest Schenck.

La chronique politique remarquable du Devoir, à Ottawa et à Québec, a pour auteurs:

Léo-Paul Desrosiers (Ottawa), Louis Dupire (Québec).

Si la finance vous intéresse, l'information du Devoir, puisée aux meilleures sources, a pour rédacteur:

Emile Benoit.

L'information municipale, la nouvelle locale, la chronique des sports, la chronique des transports, etc., ont pour auteurs:

Louis Robillard, C.-E. Parrot, A. Gagnon, H. Meunier, X. Narbonne, etc.

Les rubriques féminines et la page des enfants ont pour rédactrices:

Fadette, Michelle Le Normand, Tante Annette.

Le Devoir, outre ses nombreuses correspondances étrangères, reçoit ses informations extérieures, pour le Canada, les Etats-Unis et l'Europe, de la Canadian Press, dont il est un des membres réguliers.

Si vous voulez un journal pour toute la famille, lisez

LE DEVOIR

Il est bien renseigné - indépendant - instructif et propre.

Une réduction à Maisonneuve
M. Oscar Lalonde, du quartier Maisonneuve, proposera, cet après-midi, à la séance du conseil la proposition suivante:
"Attendu qu'il est possible que, lors de la prochaine session de la législature provinciale, demande soit faite par la ville ou par les propriétaires de l'ancienne municipalité de Maisonneuve, de mettre sur un pied d'égalité avec ceux du reste de la ville, quant au taux de la contribution foncière, les immeubles situés dans le territoire de cette municipalité; que le comité exécutif soit prié de baser les estimés budgétaires, pour l'exercice de 1924, sur les revenus que retirerait la ville, si la taxe immobilière était uniforme dans tout son territoire."

Le maire prend ses vacances
Si les échéances ont pratiquement terminé leurs vacances ainsi que les commissaires, le maire Martin

TARIF DES PETITES AFFICHES
DEMANDE D'EMPLOI: — Jusqu'à 25 mots, 20 sous, et 1 sou par mot supplémentaire.
DEMANDES D'ELEVÉS: — Jusqu'à 25 mots, 20 sous, et 1 sou par mot supplémentaire.
TOUTES LES AUTRES DEMANDES: — jusqu'à 25 mots, 20 sous, 1 sou par mot supplémentaire.
CHAMBRES A LOUER: — 15 sous jusqu'à 20 mots, 25 sous, 1 sou par mot supplémentaire.
TRAVAIL: — Jusqu'à 20 mots, 20 sous, 1 sou par mot supplémentaire.
PERDU: — Jusqu'à 20 mots, 20 sous, 1 sou par mot supplémentaire.
MAISONS, MAGASINS, ETC., A LOUER: — Jusqu'à 20 mots, 25 sous, 1 sou par mot supplémentaire.
A VENDRE: — Jusqu'à 20 mots, 20 sous, 1 sou par mot supplémentaire.
CARTES PROFESSIONNELLES, tarif sur demande.
AVIS LEGAUX: — 15 sous la ligne agée, NAISSANCES, DECES, MESSES: — 50 sous par insertion.
REMERCIEMENTS: — 30 sous.
CARNET MONDAIN, NOTES PERSONNELLES, ETC.: — \$1.00 par insertion.

COLLEGE DE BARBIER
Voulez-vous occuper une excellente position, avec le plus haut salaire payé? Quel que soit votre degré d'apprentissage, nous avons un système moderne. Position assurée, pourcentage élevé, apprentissage. S'adresser Moler, Barber College, 52, St-Laurent.

A VENDRE OU A ÉCHANGER
Six magnifiques lots, situés sur le chemin Sainte-Catherine, à côté du couvent des Soeurs de Marie-Reparatrice. S'adresser à M. J.-A. Hurléau, avocat, 25, rue Saint-Jacques, Main 135.

A VENDRE
Pupitre-bureau en noyer noir avec tiroirs, surmonté d'une bibliothèque et d'armoires latérales, ainsi qu'un fauteuil de bureau.
180, rue St-Jacques, bureau 108.

A VENDRE OU A LOUER
A louer ou à vendre, cottage de huit appartements, à 9 Ellerslie, Ave. S'adresser à 11 Ellerslie Ave.

AVIS LEGAUX
Province de Québec COUR SUPERIEUR District de Montréal
No 2841
DAME V.-A. LEBITCHE et VIGIÈRE, Demanderesse,
R. RANDLES, Défendeur.
Le 22ème jour d'août 1923, à dix heures de l'avant-midi, au domicile du dit défendeur, au No 763, rue de l'Épave, en la cité d'Outremont, district de Montréal, seront vendus par autorité de justice les biens et effets de la dite défenderesse, saisis en cette cause, consistant en effets de ménage, etc.
Conditions: ARGENT COMPTANT.
J.-E. DESMARAIS, H.C.S.
Montréal, 13 août 1923.

AVIS LEGAUX
Province de Québec COUR SUPERIEUR District de Montréal
No 1102
H. ARTHUR RAYMOND, de la cité de Verdun, district de Montréal, Demandeur,
J. PELLETIER et R. BERGERON, tous deux de Montréal, faisant affaires sous le nom de Pelletier et Bergeron Enrs, Défendeurs.
Le vingt-deuxième jour d'août 1923, à dix heures de l'avant-midi, au domicile du dit défendeur, au No 289, rue Dorion, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de justice les biens et effets de la dite défenderesse, saisis en cette cause, consistant en effets de ménage, etc.
Conditions: ARGENT COMPTANT.
J.-E. COFFIN, H. C. S.
Montréal, 11 août 1923.

AVIS LEGAUX
Province de Québec COUR SUPERIEUR District de Montréal
No 1102
H. ARTHUR RAYMOND, de la cité de Verdun, district de Montréal, Demandeur,
J. PELLETIER et R. BERGERON, tous deux de Montréal, faisant affaires sous le nom de Pelletier et Bergeron Enrs, Défendeurs.
Le vingt-deuxième jour d'août 1923, à dix heures de l'avant-midi, au domicile du dit défendeur, au No 289, rue Dorion, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de justice les biens et effets de la dite défenderesse, saisis en cette cause, consistant en effets de ménage, etc.
Conditions: ARGENT COMPTANT.
J.-E. COFFIN, H. C. S.
Montréal, 11 août 1923.

AVIS LEGAUX
Province de Québec COUR SUPERIEUR District de Montréal
No 2673
J.-D. LANGELLIER, LIMITEE, Demanderesse,
BLANCHE DUVAL, Défenderesse.
Le 23ème jour d'août 1923, à dix heures de l'avant-midi, au domicile de la dite défenderesse, au No 133-135, Avenue Hôtel-de-Ville, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de justice les biens et effets de la dite défenderesse, saisis en cette cause, consistant en effets de ménage, gramophone, etc.
Conditions: ARGENT COMPTANT.
F.-X. CHAMPAGNE, H.C.S.
Montréal, 13 août 1923.

AVIS LEGAUX
Province de Québec COUR SUPERIEUR District de Montréal
No 1666
DAME V.-A. LEBITCHE et VIGIÈRE, Demanderesse,
R. RANDLES, Défendeur.
Le 22ème jour d'août 1923, à dix heures de l'avant-midi, au domicile du dit défendeur, au No 763, rue de l'Épave, en la cité d'Outremont, district de Montréal, seront vendus par autorité de justice les biens et effets de la dite défenderesse, saisis en cette cause, consistant en effets de ménage, etc.
Conditions: ARGENT COMPTANT.
J.-E. ROBITAILLE, H.C.S.
Montréal, 13 août 1923.

AVIS LEGAUX
Province de Québec COUR SUPERIEUR District de Montréal
No 2841
DAME V.-A. LEBITCHE et VIGIÈRE, Demanderesse,
R. RANDLES, Défendeur.
Le 22ème jour d'août 1923, à dix heures de l'avant-midi, au domicile du dit défendeur, au No 763, rue de l'Épave, en la cité d'Outremont, district de Montréal, seront vendus par autorité de justice les biens et effets de la dite défenderesse, saisis en cette cause, consistant en effets de ménage, etc.
Conditions: ARGENT COMPTANT.
J.-E. ROBITAILLE, H.C.S.
Montréal, 13 août 1923.

AVIS LEGAUX
Province de Québec COUR SUPERIEUR District de Montréal
No 1666
DAME V.-A. LEBITCHE et VIGIÈRE, Demanderesse,
R. RANDLES, Défendeur.
Le 22ème jour d'août 1923, à dix heures de l'avant-midi, au domicile du dit défendeur, au No 763, rue de l'Épave, en la cité d'Outremont, district de Montréal, seront vendus par autorité de justice les biens et effets de la dite défenderesse, saisis en cette cause, consistant en effets de ménage, etc.
Conditions: ARGENT COMPTANT.
J.-E. ROBITAILLE, H.C.S.
Montréal, 13 août 1923.

AVIS LEGAUX
Province de Québec COUR SUPERIEUR District de Montréal
No 1666
DAME V.-A. LEBITCHE et VIGIÈRE, Demanderesse,
R. RANDLES, Défendeur.
Le 22ème jour d'août 1923, à dix heures de l'avant-midi, au domicile du dit défendeur, au No 763, rue de l'Épave, en la cité d'Outremont, district de Montréal, seront vendus par autorité de justice les biens et effets de la dite défenderesse, saisis en cette cause, consistant en effets de ménage, etc.
Conditions: ARGENT COMPTANT.
J.-E. ROBITAILLE, H.C.S.
Montréal, 13 août 1923.

AVIS LEGAUX
Province de Québec COUR SUPERIEUR District de Montréal
No 1666
DAME V.-A. LEBITCHE et VIGIÈRE, Demanderesse,
R. RANDLES, Défendeur.
Le 22ème jour d'août 1923, à dix heures de l'avant-midi, au domicile du dit défendeur, au No 763, rue de l'Épave, en la cité d'Outremont, district de Montréal, seront vendus par autorité de justice les biens et effets de la dite défenderesse, saisis en cette cause, consistant en effets de ménage, etc.
Conditions: ARGENT COMPTANT.
J.-E. ROBITAILLE, H.C.S.
Montréal, 13 août 1923.

AVIS LEGAUX
Province de Québec COUR SUPERIEUR District de Montréal
No 1666
DAME V.-A. LEBITCHE et VIGIÈRE, Demanderesse,
R. RANDLES, Défendeur.
Le 22ème jour d'août 1923, à dix heures de l'avant-midi, au domicile du dit défendeur, au No 763, rue de l'Épave, en la cité d'Outremont, district de Montréal, seront vendus par autorité de justice les biens et effets de la dite défenderesse, saisis en cette cause, consistant en effets de ménage, etc.
Conditions: ARGENT COMPTANT.
J.-E. ROBITAILLE, H.C.S.
Montréal, 13 août 1923.

AVIS LEGAUX
Province de Québec COUR SUPERIEUR District de Montréal
No 1666
DAME V.-A. LEBITCHE et VIGIÈRE, Demanderesse,
R. RANDLES, Défendeur.
Le 22ème jour d'août 1923, à dix heures de l'avant-midi, au domicile du dit défendeur, au No 763, rue de l'Épave, en la cité d'Outremont, district de Montréal, seront vendus par autorité de justice les biens et effets de la dite défenderesse, saisis en cette cause, consistant en effets de ménage, etc.
Conditions: ARGENT COMPTANT.
J.-E. ROBITAILLE, H.C.S.
Montréal, 13 août 1923.

AVIS LEGAUX
Province de Québec COUR SUPERIEUR District de Montréal
No 1666
DAME V.-A. LEBITCHE et VIGIÈRE, Demanderesse,
R. RANDLES, Défendeur.
Le 22ème jour d'août 1923, à dix heures de l'avant-midi, au domicile du dit défendeur, au No 763, rue de l'Épave, en la cité d'Outremont, district de Montréal, seront vendus par autorité de justice les biens et effets de la dite défenderesse, saisis en cette cause, consistant en effets de ménage, etc.
Conditions: ARGENT COMPTANT.
J.-E. ROBITAILLE, H.C.S.
Montréal, 13 août 1923.

AVIS LEGAUX
Province de Québec COUR SUPERIEUR District de Montréal
No 1666
DAME V.-A. LEBITCHE et VIGIÈRE, Demanderesse,
R. RANDLES, Défendeur.
Le 22ème jour d'août 1923, à dix heures de l'avant-midi, au domicile du dit défendeur, au No 763, rue de l'Épave, en la cité d'Outremont, district de Montréal, seront vendus par autorité de justice les biens et effets de la dite défenderesse, saisis en cette cause, consistant en effets de ménage, etc.
Conditions: ARGENT COMPTANT.
J.-E. ROBITAILLE, H.C.S.
Montréal, 13 août 1923.

AVIS LEGAUX
Province de Québec COUR SUPERIEUR District de Montréal
No 1666
DAME V.-A. LEBITCHE et VIGIÈRE, Demanderesse,
R. RANDLES, Défendeur.
Le 22ème jour d

LA VIE SPORTIVE

LA RÉUNION DE ST-HENRI ET ST-ZOTIQUE VAINQUEUR DELORIMIER

LE MEETING DU MONTREAL DRIVING CLUB S'EST TERMINÉ SAMEDI APRÈS-MIDI. PEGGIE S. BAT BONA FIDE. — LES RESULTATS DES ÉPREUVES

La réunion du Montreal Driving Club s'est terminée samedi après-midi à la piste de Delorimier en présence de plus de quatre mille personnes et inutiles de dire que la matinée de clôture a été couronnée de succès.

Peggie S., de Wilfrid Trenholme, et Bona Fide, à O.A. Razon, deux éligibles au "King's Plate", se sont rencontrés dans la course de la division canadienne, et le premier est sorti victorieux, alors qu'Almirante s'est classé troisième.

Les juges ont accordé la victoire dans la quatrième course mais leur verdict ne put pas du tout à la foule, qui hua à tout rompre lorsque les chevaux revinrent au pesage.

Ce fut une de ces décisions difficiles où il aurait fallu être en ligne droite avec le fin avant de se prononcer. A tout événement, Golden Chance était le long de la clôture, tandis que Navajo était à l'extérieur, de sorte que ceux qui étaient en angle se pouvaient se prononcer sur le résultat décisif.

Voici le résultat détaillé des épreuves:

Première course — 5 furlongs. Bourse, \$500. 3 ans et plus. A réclamer. Valeur au vainqueur, \$400. Ault Deda, 110, Taylor.

Flv Paper, 110, Chappelle. Bab, 114, Hughes. Muzzev, 107, Flynn.

Twenty-seven, 115, McCabe. Rubula, 112, Gross. Morning Face, 107, Bryson. Ciska, 109, Primrose. Jarney Robse, 110, Moore.

Temps, 1:03 1-5. Piste rapide. Pari de \$2 sur Ault Deda a rapporté \$3.30 en premier, \$3.20 en deuxième et \$3.05 en troisième. Flv Paper, \$8.40 en deuxième et \$4.40 en troisième. Bab, \$3.90 en troisième.

Deuxième course — 5 furlongs. Bourse, \$500. 3 ans et plus. A réclamer. Valeur au vainqueur, \$400. Flying Ford, 108, Taylor.

Boxwood, 112, Foden. Ike Mills, 115, Gross. Jota, 110, Moore. Eniled, 102, Bryson.

The Enquirer, 109, Ball. Evening Star, 109, Primrose.

Temps, 1:03 4-5. Pari de \$2 sur Flying Ford a rapporté \$7.05 en premier, \$3.10 en deuxième et \$2.70 en troisième. Boxwood, \$3.10 en deuxième et \$2.70 en troisième. Ike Mills, \$3.15 en troisième.

Troisième course, 1 mille. Bourse, \$500. 3 ans et plus. A réclamer. Valeur au vainqueur, \$400. Peggie S., 108, O'Mahoney. Bona Fide, 112, Primrose. Almirante, 113, Moore.

Satinmore, 110, Chappelle. Jamina, 110, Taylor. Troubler, 102, Bryson.

Temps, 1:52 3-5. Pari de \$2.00 sur Golden Chance a rapporté \$10.10 en premier, \$5.35 en deuxième et \$3.50 en troisième. Navajo, \$6.05 en deuxième et \$3.50 en troisième. Homam, \$5.15 en troisième.

Cinquième course, 1 mille 70 verges. Bourse, \$500. 3 ans et plus. A réclamer. Valeur au vainqueur, \$400. Myrtle Crown, 107, O'Mahoney. Forge Ahead, 110, Ball.

Sir Gallahad II, 114, Moore. Spectacular Girl, 108, Bryson. Bill Block, 112, Primrose. George Duncan, 110, Taylor.

Temps, 1:48. Pari de \$2 sur Myrtle Crown a rapporté \$11.75 en premier, \$3.60 en deuxième et \$2.40 en troisième. Forge Ahead, \$3.20 en deuxième et \$2.40 en troisième. Sir Gallahad II, \$2.60 en troisième.

Sixième course, 1 mille 70 verges. Bourse, \$500. 3 ans et plus. A réclamer. Valeur au vainqueur, \$400. Louis Adair, 110, Foden. Rosefield, 111, Taylor.

Hocnir, 113, Ball. El Coronel, 108, Bryson. Fayelle, 108, Moore. Harry M. Stevens, 108, Primrose.

Annette Teller, 111, Flynn. Equator, 108, Chappelle. Troitus, 108, McCabe.

Temps, 1:48 3-5. Pari de \$2 sur Louis Adair a rapporté \$52.05 en premier, \$18.45 en deuxième et \$5.65 en troisième. Rosefield, \$6.35 en deuxième et \$4.95 en troisième. Hocnir, \$4.40 en troisième.

Septième course, 1-1-16 mille. Bourse, \$500. 4 ans et plus. A réclamer. Valeur au vainqueur, \$400. The Clockmender, 101, McCabe. Restless, 104, Foden.

Mooreque, 102, Flynn. Mess Kit, 99, Bryson. Hemlock, 109, Primrose. Jake Schas, 109, Moore. Draftsman, 110, Ball.

Temps, 1:52 3-5. Pari de \$2 sur The Clockmender a rapporté \$8.25 en premier, \$4.15 en deuxième et \$3.30 en troisième. Restless, \$6.40 en deuxième et \$4.25 en troisième. Mooreque, \$7.15 en troisième.

LE NATIONAL A TRIOMPHÉ DU SHAMROCK

LES HABITANTS ONT BATTU LES IRLANDAIS PAR UN RESULTAT DE 7 A 3 SAMEDI APRÈS-MIDI AU TERRAIN DE MAISONNEUVE — LE VIOLET ET BLANC COMPTE QUATRE POINTS A LA PREMIERE PERIODE.

Le National a remporté une victoire décisive samedi après-midi au terrain de Maisonneuve lorsqu'il a triomphé du Shamrock par un résultat de 7 à 3 dans la dernière partie de la saison avec les Irlandais. La victoire de samedi était bien méritée car le violet et blanc s'est montré supérieur aux tricolors verts du commencement à la fin.

La joute fut très intéressante et d'ailleurs le résultat indique que ce fut une belle lutte. Le National s'est assuré par la victoire à la première période lorsqu'il enregistra quatre points avant que le Shamrock ait pu reprendre son aplomb. Le club irlandais malgré les efforts les plus louables, ne put jamais mettre en danger l'avance assumée par les tricolors violets et blancs et cette seule victoire rachète bien des échecs bien que ceux-ci eussent été subis dans des conditions où la malchance a joué un rôle prononcé.

Le National a perdu plusieurs joutes par la marge d'un point et après des périodes additionnelles, de sorte que le classement final ne lui donne pas tout à fait justice.

Une foule assez nombreuse fut témoin de la partie et les spectateurs ont fait de grands éloges de l'équipe canadienne-française. Alignement et sonnaire:

Alignement des équipes: Shamrock: Barry, L. Allman, M. Allman, Penny, B. Allman, W. Ellard, Romeo, Read, Brady, McDonald, Eagan, Butler, Mott, McElroy, O. Secours.

National: Corbell, Robert, Cardinal, L'Heureux, McAvoy, Leduc, Lanteigne, Doutré, Pitre, Bouliane, Dussault, Lespérance, Bell, Kearns, Leduc, Boileau.

Sommaire de la partie: Première période: 1. National—Lespérance, 1 minute. 2. National—Bouliane, 1.30 min. 3. National—Leduc, 1 min. 4. National—Bouliane, 30 sec. 5. Shamrock—B. Allman, 4 min.

Deuxième période: 6. National—Bouliane, 4 min. 7. Shamrock—W. Ellard, 2 min.

Troisième période: 8. Shamrock—McDonald, 8 min. 9. National—McAvoy, 1 min.

Quatrième période: 10. National—Lespérance, 5 min. Résultat final: National 7; Shamrock, 3.

TOUS LES RECORDS SONT BRISÉS

TIRABOGGI A FAIT LA TRAVERSEE DE LA MANCHE A LA NAGE EN 16 HEURES ET 33 MINUTES.

Douvres, 12. — Enrique Tirabocchi, le nageur de la République Argentine, est atterri ici à 12.33 heures hier après-midi après avoir fait la traversée de la Manche à la nage. Il était parti de Cap Gris-Nez. Son temps fut de 16 heures 33 minutes, ce qui constitue un record.

Après avoir été à l'eau pendant 18 heures 10 minutes, Charles Toth, de Boston, Mass., a abandonné sa tentative. Il était alors 6.45 heures ce matin. Il était à deux milles et demi de la côte anglaise lorsqu'il abandonna.

Favorisé par la marée, Tirabocchi a pris neuf heures de moins pour la traversée, de la côte française à Douvres, que Henry Sullivan, de Lowell, Mass. la semaine dernière. Sullivan fit la route contraire.

Le nageur argentin a aussi réduit de 5 heures 12 minutes le record établi il y a longtemps par le capitaine Webb, un Anglais, qui plus tard perdit la vie en essayant de franchir les rapides de Niagara à la nage.

Tirabocchi a été chanceux avec la marée. S'il avait retardé, de trente minutes, de se mettre dans la rade entre le quai de l'Amirauté et le rocher Shakespeare, il aurait eu la même expérience qui lui empêcha de réussir l'an dernier. Ceci signifie qu'il serait arrivé à mille pieds de son but mais il aurait été forcé de reculer de la rive à cause de la marée adverse.

Comme Sullivan, le nageur argentin recevra 1,000 livres sterling pour son exploit. Il obtiendra aussi une médaille d'or du "Channel Swimming Club".

Tirabocchi est le premier homme qui ait fait la traversée de la Manche à la nage partant du continent européen pour se rendre aux Iles Britanniques. Ceux qui ont accompli l'exploit sont partis du territoire anglais et ont atterri en France. L'argentin a donc un autre record à son actif.

Les honneurs sont partagés

Le Syndicat Saint-Henri a pris la deuxième place de la ligue de baseball provinciale en battant le Métropole dans la deuxième partie d'hier par 10 à 5. Dans la première partie, le Métropole a triomphé du St-Henri par 9 à 4. Il n'y a pas eu de parties à Joliette.

Première partie: Métropole, 00000—8 7 1; Saint-Henri, 01130—8 7 3; Leduc et Charette, Horna, Lang et Perron.

Deuxième partie: Métropole, 000011021—5 9 2; Saint-Henri, 200041098—10 15 2; Doyle et Sauvé, Rose et Perron.

LE TENNIS

LES JOUEURS AUSTRALIENS TRIOMPHENT DE L'EQUIPE JAPONAISE.

Chicago, 13. — L'Australie s'est acquis le droit de jouer dans la finale du tournoi de la coupe Davis en battant le Japon dans la finale de la section américaine. Elle rencontrera la France à Brookline, Mass., cette semaine, et le vainqueur rencontrera les Etats-Unis.

James O. Anderson et John B. Hawkes ont remporté une victoire décisive sur Senzo Shimidzu et Seichiro Kashio dans le double gagnant 6-1, 6-2, 6-2. Cette victoire porta les points à 2-1 en faveur de l'Australie qui n'avait plus qu'une autre victoire à remporter pour gagner la rencontre.

Anderson assura la victoire de son pays en infligeant une autre défaite retentissante à Senzo Shimidzu, capitaine de l'équipe japonaise, gagnant 6-0, 6-3, 6-3 dans le temps très court de 52 minutes; et pour compléter le triomphe de l'Australie, Hawkes battit Masanosuke Fukuda 6-3, 6-4, 6-3, portant le total des points à 4-1 en faveur de l'Australie.

Les Japonais ne comptèrent qu'un seul point, Shimidzu ayant défait Hawkes après une partie contestée. C'est la deuxième fois que les Japonais échouent dans leurs tentatives de gagner la coupe.

Le capitaine de l'équipe australienne, Jas. O. Anderson donna une exhibition de maître et souleva l'enthousiasme des quatre mille spectateurs. Il fut chanceux à maintes reprises, ses balles frappant le haut du filet et tombant quand même dans le court de Shimidzu, mais il n'y avait pas de chance dans ses volées, ni dans ses services embarrassants qui furent continuellement sur le qui-vive. Lorsqu'il eut fait son dernier point, celui qui assurait sa victoire et celle de son pays, le grand Australien lança sa raquette au centre du court, sauta par-dessus le filet et embrassa son adversaire courageux, d'une manière dramatique.

Fukuda et Hawkes ne jouèrent pas avec autant d'anxiété vu que la victoire de l'Australie était assurée et comme conséquence le jeu fut beaucoup plus rapide et la partie beaucoup plus brillante que dans la rencontre Anderson-Shimidzu.

La rencontre, remarquable pour les retours brillants, fut contestée du commencement à la fin. Hawkes gagnant finalement 6-3, 6-4, 6-4.

L'EQUIPE FRANÇAISE

New-York, 13. — L'équipe qui représentera la France dans la finale du tournoi de la coupe Davis est arrivée hier, à bord du Paris. La France rencontrera les joueurs de l'Australie.

L'équipe française pilotée par Allen H. Murr, du comité français des Olympiades, est composée de René Lacoste, le merveilleux joueur, Jacques Brugnon et Henri Hirsch.

ETATS-UNIS VS ANGLETERRE

Forest Hills, N.-Y., 12. — L'équipe américaine a gagné toutes les rencontres dans le tournoi international des dames à Forest Hills au jourd'hui. Helen Wills, de Berkeley, Californie, a défait Mlle Kathleen McKane 6-2, 7-6; Mme Molla Bjurstedt Mallory a défait Mme R.-C. Clayton 6-1, 6-6; Mlle Eleanor Goss et Mme Hazel Hotchkiss Wightman gagnèrent le double contre Mlle McKane et Mme Nancy Covell 10-8, 5-7, 6-4. L'Angletterre devra gagner toutes les rencontres qui restent si elle veut triompher.

Une couple emblème du championnat international des dames a été donnée par Mme Hazel Hotchkiss Wightman, de Boston, une ex-championne des Etats-Unis.

CHAMPIONNAT INTERNATIONAL

Niagara Falls, 12. — La finale du championnat international des simples de dames a lieu à une des parties les plus remarquables et les plus dramatiques de l'année.

Dans l'avant-midi, R. Lindley Murray, champion des Etats-Unis en 1918, avait défait George Lott, de Chicago, dans une partie bien intéressante et bien contestée 6-3, 6-8, 6-3. Murray ne peut durer sous un soleil ardent et cette sensibilité qui le tient hors des grands tournois, a failli lui coûter cher aujourd'hui.

Murray rencontra H. Bowman, de New-York, dans la finale et il y avait foule pour cette rencontre. Murray gagna facilement le premier set, ses bras étant tout simplement merveilleux, mais vers le milieu du second set, Murray commença à fatiguer et Bowman, par de beaux placements gagna le set 6-4. Bowman gagne les deux premières parties du troisième set et il semblait qu'il allait gagner le set lorsque Murray eut soudain un regain de vie et remporta 6 parties de suite et le set 6-2. Après le repos, les joueurs revinrent plus dispos. C'est dans le quatrième set que Bowman joua le plus brillamment. Il fit courir Murray autant comme avant, le passant à maintes reprises lorsque Murray se risqua au filet et gagna le set 6-3.

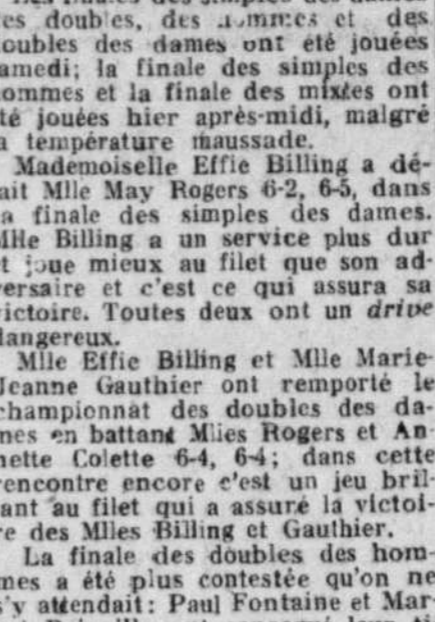
Le cinquième et dernier set fut le plus dramatique. Murray semblait avoir donné son meilleur et tous se demandaient s'il pourrait finir la partie. Murray perdit les deux premières parties mais joua alors un jeu qui transporta les spectateurs d'enthousiasme. Entre les parties il semblait qu'il pouvait à peine se tenir debout. Murray reçut une ovation lorsqu'il gagna le set 6-3 pour le courage et le jeu. Le résultat fut 6-2, 6-8, 6-3 en faveur de Murray.

Lott, de Chicago, et W. Westbrook, de Detroit, défèrent Murray et C. Marsh de Buffalo dans la finale des doubles. Murray était tellement épuisé qu'il ne joua pas sa partie. Cliff Marsh joua une partie merveilleuse mais les champions de l'Ouest étaient simplement trop forts et gagnèrent 6-2 6-3.

George Nott, de Niagara Falls, gagna le junior et le senior de l'Ontario, défait C. C. Petersen, de Toronto, 6-1, 6-4; Morin joua un jeu très régulier pour que son adversaire ait des chances.

Marcel Rainville a remporté le championnat du pare Lafontaine, hier après-midi, en battant Oscar Durand dans la finale des simples, dans le tournoi de pare La Fontaine. Paul Fontaine et Marcel Rainville ont conservé le titre de cham-

"MILLBANK"



LA CIGARETTE DE QUALITE

JOUTES DE SAMEDI: Première partie: New-York, 010100200—4 9 4; Philadelphie, 0001012x—10 11 1; Pillette et Bassler; Bush et Schang. Deuxième partie: Detroit, 002000203—8 12 1; New-York, 200001042—9 15 2; Daus et Bassler; Jones et Hoffmann. Première partie: Cleveland, 120001001—9 17 2; Philadelphie, 013100001—5 11 2; Uhle et O'Neill; Hasty et Perkins. Deuxième partie: Cleveland, 001030330—10 13 2; Philadelphie, 100000100—2 9 3; Smith et Myatt; Romnell et Perkins.

CORNWALL BAT OXFORD-CAMBRIDGE

LES JOUEURS DE LA PETITE VILLE MANUFACTURIERE ONT TRIOMPHÉ DES ETUDIANTS ANGLAIS PAR UN RESULTAT DE 11 A 6.

Cornwall, 13. — Le club de crose Cornwall a battu l'équipe Oxford-Cambridge par un résultat de 11 à 6 samedi après-midi dans une partie d'exhibition, jouée en présence d'une foule nombreuse. Cette joute fut exemple de rudesse.

Les équipes s'alignaient comme suit: Oxford-Cambridge — Curtis, Valentine, Switzer, Leach, Fleming, McLennan, Bennett, Neylan, Mee, Wansbrough, substitués: Good, Ives, et Heywood.

Cornwall — Vane, Silmsler, E. Deegan, Adams, Somerville, Filion, Denny, Thompson, White, A. Contant, Cummings, substitués: E. Contant, James, Heagle, Fred Silmsler.

LES PARTIES DANS LES GRANDES LIGUES

Les joutes disputées samedi et hier dans les séries des ligues de baseball Américaine, National et Internationale, ont donné les résultats suivants:

JOUTES DE DIMANCHE AMERICAINE

A Washington, R.H.E. Chicago, 000303000—6 9 2; Washington, 0000261x—9 9 3; Cwegros, Robertson et Schalk; Zahnisser, Mitchell, Russell, Johnson et Ruel.

A Cleveland, 000202033—8 13 0; Cleveland, 010200—3 11 1; Pierrey et Devormer; Uhle, Morjota et O'Neill.

A New-York, 100102001—5 8 0; Detroit, 100100001—2 8 1; Johnson et Bassler; Bush et Schang.

Note. — Il n'y avait que trois parties de cédulées pour dimanche dans la Ligue Américaine.

JOUTES DE DIMANCHE INTERNATIONALE

A Jersey City, R.H.E. Rochester, 001020000—3 9 3; Jersey City, 20000120x—6 9 1; Beal et Lake; Hanson et Freitag. A Reading, 000030020—5 7 1; Reading, 000110100—3 13 0; Werre, Heilmann, Reddy et Vanderbach; Urban, Martin, Mammaux, Smallwood et Lynn.

JOUTES DE DIMANCHE NATIONALE

A St-Louis, R.H.E. New-York, 200000000—2 6 1; St-Louis, 102000200x—5 9 2; Gearia et Snyder; Haines et Ainsmith.

A Chicago, 00004120—7 15 2; Philadelphie, 000102110—5 10 1; Ring, Glazner et Wilson; Kaufmann, Keen, Fussell, Osburne, Dumovich et Hartnett.

A Brooklyn, Première partie: Pittsburg, 100100000—2 8 2; Brooklyn, 2300025x—11 16 1; Hamilton, Steindner et Gooch; Vance et DeBerry.

Deuxième partie: Pittsburg, 000000000—0 3 4; Brooklyn, 22000020x—6 7 0; Morrison, Bagby et Schmitt; Griems et Taylor.

Note. — Il n'y avait que trois parties de cédulées pour dimanche dans la Ligue Nationale.

JOUTES DE SAMEDI AMERICAINE

New-York, 420000000—6 10 1; St-Louis, 100120000—4 12 1; McQuillan et Snyder; Sherdel et New-York.

Deuxième partie: New-York, 000003120—6 12 0; St-Louis, 100000001—2 8 0; Ryan et Snyder; Toney et McCurdy.

Première partie: Boston, 000022020—6 14 1; Cincinnati, 00216100x—10 19 1; Marquard et O'Neill; Benton et Hargrave.

Deuxième partie: Boston, 000200010—3 9 0; Cincinnati, 000000000—0 5 2; Oeschger et Smith; Donohue et Wingo.

Première partie: Philadelphie, 011200000—4 13 1

Victime de l'auto

Mlle A. Houghton, âgée de 60 ans, 81, rue Cartier, a été mortellement blessée samedi après-midi par une automobile, au coin des rues Fullum et de Montigny. L'accident est arrivé à la suite d'un collision d'automos. L'une des voitures a dévié sous le choc et frappé Mlle Houghton. Cette dernière a succombé à minuit samedi.

50,000 Moissonneurs Demandés!

VOYAGEZ PAR LE **PACIFIQUE CANADIEN**

Prix des Billets

\$15 Voyage d'aller pour **WINNIPEG**

\$20 Retour **WINNIPEG**

plus 1/2 cent par mille au-delà pour toutes les stations dans le Manitoba, la Saskatchewan et l'Alberta jusqu'à Edmonton, Calgary et Macleod inclus.

plus 1/2 cent par mille de la station de départ jusqu'à Winnipeg.

de toutes les stations dans la province de Québec — Mégantic, Cité de Québec et à l'Ouest jusqu'à Dalhousie Mills, Rignaud et Lachute inclus.

TRAINS SPECIAUX

De Montréal (Gare Windsor)

à 12.05 p. m. et autant qu'il en faudra ensuite, dernier train à 10.00 p. m. le 20 août.

Billets bons pour voyager aussi par les trains réguliers.

Wagons — salons avec banquettes — lits — Wagons spéciaux pour les femmes et les familles — Wagons — restaurants sur les trains spéciaux — repas et rafraîchissements à prix modérés.

Même si votre destination finale n'est pas située sur le Pacifique Canadien, vous pouvez prendre votre billet de moissonneur pour Winnipeg par le Pacifique Canadien.

CUNO A DEMISSIONNE

Gustave Stresemann, chef du parti populaire allemand, le remplace — Il sera à la tête d'une coalition — Les causes de la crise.

Berlin, 13 (S.P.A.) — Le chancelier Wilhelm Cuno et tous les ministres ont remis leur démission au président Ebert qui l'a acceptée.

Le Dr Gustave Stresemann, chef du parti populaire allemand, a été chargé de constituer un nouveau ministère.

Après s'être chargé de former un cabinet, Herr Stresemann a tenu des caucuses avec les membres des différents partis. C'est pour le ministère des Affaires étrangères qu'il éprouvera les plus grandes difficultés et l'on suppose qu'il en gardera le portefeuille.

Dans les milieux politiques on pense que Herr Hilferding sera le nouveau ministre des finances et que Herr Sellman sera nommé ministre de l'intérieur. Pour remplir les fonctions de secrétaire d'Etat à la chancellerie on parle beaucoup de M. Rheinabben, du parti populaire.

Le nouveau cabinet serait ainsi constitué sur une base unifiée politique, il renfermerait des représentants des socialistes unifiés, des catholiques et des démocrates. Les unifiés ont fait savoir qu'ils comptent sur quatre portefeuilles dans le nouveau ministère.

Peu avant que le chancelier Cuno aille chez le président Ebert pour lui remettre la démission du ministère, les chefs des partis de la coalition et des socialistes unifiés s'étaient, de leur côté, rendus chez le président pour discuter avec lui la possibilité de constituer un gouvernement reposant sur la coalition des socialistes unifiés, des catholiques et des démocrates. Cette visite fit voir que les socialistes en étaient arrivés à un arrangement avec les

partis bourgeois qu'ils seraient prêts de faire partie d'un ministère qui ferait tomber son programme des mesures financières et les demandes politiques et économiques qui leur avaient servi de programme dans leur campagne contre le chancelier Cuno.

On a considéré généralement la conduite des socialistes comme une concession aux communistes mais aussi pour éviter que leurs partis ne se laissent entraîner à suivre ces derniers qui profitent de la détresse de la nation pour enlever les travailleurs autour du drapeau rouge.

On peut dire que Herr Cuno a été la victime de la crise économique actuelle, car les trois partis modérés qui l'appuyaient auraient volontiers continué à appuyer sa politique, mais ils ont compris l'inutilité de la chose en face des deux cents travailleurs qui lui étaient devenus hostiles dans le Reichstag. Ses amis politiques aidés du président Ebert parvinrent à lui faire comprendre qu'il était préférable qu'il donne sa démission.

Les quatre partis de la coalition qui appuieront le nouveau ministère n'auront contre eux que 71 nationalistes et 26 communistes sur 469 députés.

Le Dr Stresemann est né en 1878. C'est un des meilleurs orateurs du Reichstag et un homme de parti bien déterminé. Il est considéré comme un politicien habile.

Le nouveau chancelier a été intéressé dans l'industrie. Il est président actif de la Ligue économique germano-américaine, ligue qui a pour but de favoriser un rapprochement dans les relations entre les Etats-Unis et l'Allemagne.

UN DOCUMENT IMPORTANT

Le gouvernement britannique vient de publier un livre blanc au sujet de la Ruhr.

LONDRES, 13 (S. P. A.) — Le gouvernement anglais vient de publier un livre blanc international qui renferme toute la correspondance échangée avec les gouvernements alliés relativement au paiement des réparations par l'Allemagne. Le document comprend soixante et deux pages. Il débute par la lettre de Herr St. Hamer, ambassadeur allemand à Londres.

Cette publication est en somme l'exposé de l'attitude anglaise au monde entier. Le but évident est d'exercer une pression internationale générale sur la France afin qu'elle en vienne à des conditions plus conciliantes.

DE GRANDES FÊTES A SAINT-LAURENT

LES CITOYENS DE CET EN-DROIT ONT FÊTÉ HIER LE DEUX CENT-TROISIÈME ANNIVERSAIRE DE LA FONDATION DE LEUR PAROISSE.

Les citoyens de Saint-Laurent célébraient hier, le 203ème anniversaire de fondation de leur paroisse.

Des cérémonies religieuses et sociales ont marqué la manifestation d'hier. Une grand messe a d'abord eu lieu, qui fut chantée par le révérend père Édouard Laurin, C.S.C., assisté des RR. PP. P.-J.-B. Plouffe et J. Beaudry comme diacre et sous-diacre.

Le révérend père Dequire, C.S.C., qui prononça le sermon de circonstance, a rappelé les grands traits de la vie de saint Laurent, martyr et patron de la paroisse, citant en exemple son esprit de sacrifice et d'apostolat religieux et social.

L'assistance était tellement nombreuse que l'église suffisait à peine à la contenir. A l'offertoire un pain béni a été distribué. Le programme musical a été exécuté par la chorale de la place.

Dans l'après-midi il y a eu promenade en automobile dans les rues de la ville, partie de balle sur le terrain du collège. Le soir le programme comportait une grande assemblée avec musique. MM. J.-A. Grou, maire de Saint-Laurent et M. N. Ledue, maire de la paroisse, présidaient. Le R. P. Hébert, curé de la paroisse, M. Théodose Rhéaume, député fédéral de Jacques-Cartier, M. le sénateur Gustave Boyer, M. E.-L. Patenaude, député provincial du comté ont prononcé des discours. La journée s'est terminée par un banquet.

Service également commode au retour.

Service de wagon-observatoire-salon-buffet.

L'heure indiquée ici est celle du méridien de l'est. Le régime de l'économie de la lumière solaire marque une heure plus tard.

Pour autres renseignements, retenue de places, etc., s'adresser à l'impriette quel agent ou au bureau des billets de la ville du chemin de fer National du Canada, 230, rue St-Jacques, téléphone Main 3620.

(rec.)

Service de wagon-observatoire-salon-buffet.

L'heure indiquée ici est celle du méridien de l'est. Le régime de l'économie de la lumière solaire marque une heure plus tard.

Pour autres renseignements, retenue de places, etc., s'adresser à l'impriette quel agent ou au bureau des billets de la ville du chemin de fer National du Canada, 230, rue St-Jacques, téléphone Main 3620.

(rec.)

Service de wagon-observatoire-salon-buffet.

L'heure indiquée ici est celle du méridien de l'est. Le régime de l'économie de la lumière solaire marque une heure plus tard.

Pour autres renseignements, retenue de places, etc., s'adresser à l'impriette quel agent ou au bureau des billets de la ville du chemin de fer National du Canada, 230, rue St-Jacques, téléphone Main 3620.

(rec.)

Service de wagon-observatoire-salon-buffet.

L'heure indiquée ici est celle du méridien de l'est. Le régime de l'économie de la lumière solaire marque une heure plus tard.

Pour autres renseignements, retenue de places, etc., s'adresser à l'impriette quel agent ou au bureau des billets de la ville du chemin de fer National du Canada, 230, rue St-Jacques, téléphone Main 3620.

(rec.)

LA BESOIGNE LES RECLAME

LES COMMISSAIRES VONT SIEGER AUJOURD'HUI APRES QUINZE JOURS DE CHOMAGE. — LES AFFAIRES DE LA VILLE AVANT LA VILLEGIATURE. — DES REGLEMENTS.

Commissaires et échevins vont se remettre à la besogne aujourd'hui, à cause de la réunion du conseil municipal; les uns et les autres ont fait de la villegiature depuis quinze jours et davantage, et les affaires nouvelles en ont souffert sous certains rapports.

Aujourd'hui, les conseillers vont approuver ou rejeter un troisième contrat pour la reconstruction de l'hôtel de ville, le contrat des planchers et des murs au prix de \$325,000. La soumission la moins élevée est celle de MM. A. et D. Boileau, les entrepreneurs qui ont actuellement charge de l'érection des murs.

Plusieurs règlements d'emprunts au montant global de dix millions attendent le bon vouloir des échevins en vue. Les conditions de ces emprunts proposent un long terme d'échéance à quarante ans, avec un intérêt de cinq pour cent.

Un de ces règlements pourvoit à un emprunt de \$1,500,000 pour la reconstruction de l'hôtel de ville. Jusqu'à présent on a donc dû solder les travaux de la reconstruction avec l'argent tiré directement de la banque. A l'hôtel de ville on croit la reconstruction assez avancée pour émettre l'emprunt qu'elle nécessite.

Deux autres règlements regardent l'approvisionnement du fonds de roulement. Leur somme constitue un montant de \$8,000,000. Une moitié paiera des travaux déjà faits, tandis que l'autre sera empruntée pour des travaux à venir. Désormais on aurait en effet l'intention de ne plus rien imputer sur le fonds de roulement sans y ajouter l'argent nécessaire.

A part deux règlements d'emprunt pour défrayer la reconstruction du viaduc de la rue Ontario et l'établissement de nouveaux services d'eau, il y a en fin à relever un règlement de \$500,000 pour les fins de l'aqueduc. Sur le pouvoir d'emprunt de \$5,000,000 jadis accordé à la commission d'aqueduc de Montréal, c'est la dernière tranche qui reste. On prévoit en conséquence des démarches à la prochaine législature de Québec pour la création d'un autre pouvoir d'emprunt, vu un agrandissement urgent de l'usine de filtration.

Encore que les règlements d'emprunt occupent près d'une moitié de l'ordre du jour, on y remarque d'autres règlements qui sont aussi à maturité pour employer l'argent municipal. Tels sont les règlements limitant la capacité des véhicules-moteurs, régissant l'établissement des cimetières, concernant le commerce de la volaille, du gibier et du poisson, concernant les appareils cinématographiques, concernant la fermeture des magasins de bonne heure, concernant l'enlèvement des ordures ménagères, concernant la prévention des incendies, concernant la construction des bâtiments dans le quartier Notre-Dame-de-Grâce et dans la rue St-Catherine, etc., tous projets de règlement qui suggèrent des modifications plus ou moins importantes aux prescriptions existantes.

On n'a pas en main des chiffres qui nous permettent d'établir l'état actuel des finances de la municipalité. Il faut donc se référer au rapport annuel de 1922. Le compte de revenu et de dépenses accuse un surplus de \$4,679, soit une dépense de \$42,375 soustraite d'un revenu de \$47,054.

Le feu M. J.-A. Godard

Saint-Hyacinthe, 13. (D.N.C.) — Les funérailles de M. J.-A. Godard, ancien échevin de Saint-Hyacinthe, décédé mardi à la suite d'un accident d'automobile, ont eu lieu à la cathédrale de cette ville, vendredi matin. Le service a été chanté par M. l'abbé M.-T. Dorais, aumônier du convent des Frères du Sacré-Coeur de Saint-Hyacinthe, assisté de MM. les abbés C.-H. Lafontaine, curé de Saint-Joseph d'Yamaska, et Basile Benoit, vicariaire à la cathédrale.

Les porteurs étaient MM. René Morin, député, T.-D. Bouchard, Dr L.-V. Benoit, Edmond Gosselin, Ehpren Brodeur, de cette ville. C. Béllisle, de Montréal.

Au groupe Pie X

Les membres du groupe Pie X ont tenu leurs élections annuelles, ces jours-ci, lesquelles ont donné le résultat suivant: Président, M. Joseph Boileau; vice-président, M. Paul Provost; secrétaire, M. Maurice Gervais; assistant-secrétaire, M. Paul Bédard; trésorier, M. Conrad Giguère; bibliothécaire, M. Hervé Cloutier; conseiller, MM. Jean Guérin et Célestin Barbe.

La première réunion d'étude de la nouvelle année qui commence pour le groupe, aura lieu ce soir dans la salle du groupe, angle des rues Rachel et Bordeaux.

Le pique-nique annuel du groupe aura lieu le 16 septembre, à la villa la Broquerie, à Boucherville.

Le feu M. J.-A. Godard

Saint-Hyacinthe, 13. (D.N.C.) — Les funérailles de M. J.-A. Godard, ancien échevin de Saint-Hyacinthe, décédé mardi à la suite d'un accident d'automobile, ont eu lieu à la cathédrale de cette ville, vendredi matin. Le service a été chanté par M. l'abbé M.-T. Dorais, aumônier du convent des Frères du Sacré-Coeur de Saint-Hyacinthe, assisté de MM. les abbés C.-H. Lafontaine, curé de Saint-Joseph d'Yamaska, et Basile Benoit, vicariaire à la cathédrale.

Les porteurs étaient MM. René Morin, député, T.-D. Bouchard, Dr L.-V. Benoit, Edmond Gosselin, Ehpren Brodeur, de cette ville. C. Béllisle, de Montréal.

Au groupe Pie X

Les membres du groupe Pie X ont tenu leurs élections annuelles, ces jours-ci, lesquelles ont donné le résultat suivant: Président, M. Joseph Boileau; vice-président, M. Paul Provost; secrétaire, M. Maurice Gervais; assistant-secrétaire, M. Paul Bédard; trésorier, M. Conrad Giguère; bibliothécaire, M. Hervé Cloutier; conseiller, MM. Jean Guérin et Célestin Barbe.

GHOSES MUNICIPALES

LA NAVIGATION

LE MELITA ET LE MONTCLARE SONT DANS NOTRE PORT DEPUIS SAMEDI. — ON ATTEND LE MARBURN, LE DORIC ET LE CASSANDRA.

Deux paquebots sont arrivés dans le port de Montréal depuis samedi dans l'ordre suivant: le Melita, de la compagnie du Pacifique-Canadien, venant d'Anvers, Southampton et Cherbourg, avec 332 passagers de cabine et 1,236 de troisième classe; le Montclare, de la même compagnie, venant de Liverpool avec 394 passagers de cabine et 1,241 de troisième classe.

Parmi tous ces passagers de troisième classe, la plupart sont des moissonneurs britanniques qui viennent travailler aux récoltes dans les provinces de l'Ouest canadien.

Trois autres paquebots sont également attendus dans notre port aujourd'hui ou demain au plus tard: le Marburn, de la compagnie du Pacifique-Canadien, venant de Glasgow avec 130 passagers de cabine et 835 de troisième classe; le Doric, de la ligne White-Star Dominion, venant de Liverpool avec 318 passagers de cabine et 1,394 de troisième classe; le Cassandra, de la ligne Anchor-Donaldson, venant aussi de Liverpool avec 114 passagers de cabine et 796 de troisième classe.

CANADIENS DE RETOUR

Parmi les passagers qui étaient à bord du Melita, mentionnés Mlle C. Bernier, Mlle E. Clément, A. et L. Clément, M. R. Fontaine, M. l'abbé A. Gauthier, Mlle A. Pradair, Mme Rhéaume Thérien, M. l'abbé J. Savoie, etc.

A bord du Montclare, MM. H. Audin, l'abbé A. Bédard, Mlle A. Harpin, Mme E. Harpin, M. et Mme W.-S. Léonard.

DE NOUVEAUX MOISSONNEURS

Le Canada, de la ligne White-Star Dominion, est parti samedi après-midi de Liverpool à destination de Québec et Montréal avec un nouveau contingent d'environ neuf cents moissonneurs venant de toutes les parties du Royaume-Uni. Ce paquebot est attendu à Québec samedi prochain.

3,850 autres moissonneurs arriveront d'ici une dizaine de jours, dont 3,100 à bord du Laconia, du Coronia et du Scythia, qui débarqueront à Halifax, et 750 à bord de l'Ausonia, actuellement en route pour Québec et Montréal. De même que leurs prédécesseurs, ces moissonneurs seront dirigés vers les provinces de l'Ouest canadien par convois spéciaux du chemin de fer National-Canadien.

Enfin on annonce aussi l'arrivée de 1,200 moissonneurs à bord du Pittsburg, de la ligne White-Star Dominion, qui est attendu à Halifax le 19 août courant.

PLUS DE NAVIRES

La marine marchande du gouvernement canadien, annonce-t-on, affectera plus de navires, à partir de septembre prochain, au service existant déjà entre Montréal et les différents ports d'Australie. Le Canadian Seaman sera le premier nouveau navire à être affecté à ce service; il partira de Montréal le 2 septembre. Il sera suivi par le Canadian Spinner le 11, et le 28 par le Canadian Ranger.

NOS NAVIRES MARCHANDS

Canadian Adventurer arrive à Chicago à 10 a.m., le 10 août. Canadian Carrier parti des Barbades à 6 p.m., le 10 août, pour Québec.

Canadian Fisher arrive à Montréal à 6.15 a.m., le 11 août, des Indes occidentales. Canadian Inventor, arrivé à la baie de Gènes à minuit, le 9, de Vancouver.

Canadian Otter passé à Pointe-au-Père à 1.15 p.m., le 10 août. Canadian Pathfinder, parti d'Érie à 7.35 p.m., le 10 août.

Canadian Rover, arrivé à Vancouver à 4 a.m., le 10 août. Canadian Sailor, parti de Buffalo à 8.55 a.m., le 11 août.

Canadian Sower, parti de Port-Colborne à 8 p.m., le 10 août. Canadian Squatter, parti de La Trinité à 1 p.m., le 10 août, par Demerara.

Canadian Trader, parti de Midland à 9.45 p.m., le 10 août, pour Fort-William. Canadian Victor, parti de Swansea, le 10 août, pour Montréal.

Canadian Volunteer, parti de Powell River à 5 p.m., le 9 août. Canadian Fisher, arrivé à Montréal à 6.15 a.m. avec plusieurs passagers des Indes occidentales et des Bermudes.

MOUVEMENTS DES NAVIRES

Le "Meganite", de la ligne White-Star Dominion, est parti de Montréal samedi à destination de Liverpool.

Le "Canadian Fisher", de la marine du gouvernement, est arrivé dans notre port samedi, venant des Indes occidentales et des îles Bermudes.

Le "Majestic", de la ligne White-Star Dominion, est parti samedi de New-York à destination de Cherbourg et Southampton.

Le "Celtic", de la même ligne, est parti samedi de New-York à destination de Queenstown et Liverpool.

Le "Assyria", de la ligne Cunard, est parti de New-York samedi à destination de Londonderry et Glasgow.

FAITS DIVERS

MANUFACTURE INCENDIÉE

L'ETABLISSEMENT "LEDOUX, JENNINGS CO." A ÉTÉ DÉTRUIT DE FOND EN COMBLE HIER APRES-MIDI. — POMPIERS BLESSES. — LES DÉGÂTS

La manufacture de carrosseries d'automobiles Ledoux, Jennings Company, Limited, 93, rue Osborne, a été détruite de fond en comble hier après-midi par un incendie. Les édifices voisins ont été fort endommagés.

Le feu a été découvert vers 1 heure et un quart, hier après-midi, par un passant. A l'arrivée des pompiers tout l'édifice flambait et il a fallu sonner trois alarmes. Bientôt, le mur de l'édifice, du côté du square Chabollez, s'est écroulé et a failli tuer cinq pompiers. L'un après l'autre les murs sont tombés et ont enseveli les deux cents autos que contenait la manufacture, sous leurs débris.

Deux pompiers ont été blessés. L'un, Georges Turner, a eu l'épaule démise; l'autre, E. Godin a été légèrement brûlé aux mains et à la figure. Une voiture à échelles a été complètement écrasée par la chute d'un mur.

On estime les pertes à \$300,000. C'est la seconde fois que la compagnie Ledoux, Jennings subit l'épreuve du feu. En 1919, la manufacture était établie au coin des rues Wellington et des Soeurs Grises. Les pertes s'élevaient à \$1,225,000.

L'édifice même qu'occupait présentement la compagnie avait déjà été incendié il y a plusieurs années.

DEUX NOYÉS

Claude et Norman Leclerc, respectivement âgé de neuf et onze ans, se sont noyés vendredi après-midi à Saint-Jérôme. Claude était tombé dans la rivière du Nord. Son frère a plongé à sa suite pour le sauver mais s'est enfoncé aussitôt. Les cadavres n'ont été retrouvés que samedi soir.

ENFANT QUI SE NOIE

Un enfant de six ans, Mortimer Rockstein, s'est noyé hier à Lac Manitou, près de Sainte-Agathe. L'enfant a tenté de retenir un avion qui avait glissé de l'embarcation sur laquelle il se trouvait. Le mouvement d'avant qu'il a fait a fait rouler l'embarcation et l'a précipité dans les flots. On n'a pu encore repêcher le cadavre.

IL MEURT A LA SUITE D'UN ACCIDENT

John Brown, de Burlington, Vermont, qui a été grièvement blessé vendredi dernier par une auto, sur le chemin qui conduit d'Iberville à Henryville, a succombé hier matin, des suites de ses blessures. Brown avait été projeté hors de son automobile par suite du mauvais état de la chaussée que l'on était à réparer.

UN JEU QUI TOURNE MAL

Le juge Enright a condamné Albert Lachapelle, le joueur de saute-mouton, à subir son procès pour tentative de vol avec violence. On se souvient de l'affaire. Le détective Brooks passait devant l'épicerie Bonin, rue Parthenais, lorsqu'il a vu Lachapelle se sauver d'une épicerie en coup de vent. Comme le détective avait déjà coffré le dit Lachapelle pour infraction aux lois de la propriété, il s'est mis à sa poursuite et l'a rejoint en quelques embûches. Pourquoi courriez-vous donc comme ça? lui a-t-il demandé. "C'est parce que nous jouons à saute-mouton dans l'épicerie, a répondu avec flegme, Lachapelle." En réalité, il venait d'assommer l'épicerie avec une tranche à rouleaux de papier, afin de le voler.

SENTENCES DU RECORDER

Le recorder Sempie a condamné samedi, Xavier Goulet, 23 ans, rue Saint-Timothée, à six mois de prison et à \$200 d'amende pour possession illégale de narcotiques.

Alcide Forget a attrapé la même sentence pour offense analogue.

H. SUCCOMBE A SES BLESSURES

Paul-Emile Corbell, un jeune sourd-muet de Pont-Viau, a succombé samedi aux blessures reçues au cours d'un accident, jeudi après-midi. Il a été frappé par une automobile et s'est fait fracturer une hanche. Une péritonite s'est déclarée samedi et l'enfant a succombé après quelques heures.

Co., hangar 24.

Moruba, Quackenbush and Co., quai Vickers.

Canadian Seigneur, marine du gouvernement, hangar 12.

New Columbia, Elder Dempster and Co., hangar 45.

Darnholm, Thos. Harling and Son, hangar 47.

Canadian Quaqueor, marine du gouvernement, hangar 12.

Lord Londonderry, McLean Kennedy Ltd, hangar 13.

Borden, Pacifique-Canadien, hangar 19.

Sula, Marine Navigation Co., hangar 47.

Canadian Leader, marine du gouvernement, hangar 12.

Manchester Producer, Furness Withy and Co., hangar 16.

"Brandon", Pacifique-Canadien, hangar 10.

"Knud", Thos. Harling and Son.

ARRIVAGES D'HIER

Kristianfjord, Pacifique-Canadien, hangar 19.

Thos. Harling, A. C. Elliott and Co., section 29.

DERNIERS ARRIVAGES

Melita, E. Landy, Cherbourg, Anvers et Southampton, Pacifique-Canadien.

Montclare, G. S. Webster, Liverpool, Pacifique-Canadien.

TELEPHONE EST 8000

Dupuis Frères

LA MACHINE A LAVER ELECTRIQUE LAUN-DRY-ETTE

Un essai fait par vous même de cette machine à laver, vous convaincra de son utilité et de ses commodités. Avec une Laun-dry-ette il n'y a plus de brouillons cassés ni d'agrafes aplaties, et ce qu'il y a de plus à considérer c'est que vous n'avez pas à vous tremper les mains dans l'eau, car la Laun-dry-ette n'ayant pas d'essoreuse, assèche le linge par elle-même.

En plus avec la Laun-dry-ette aucune cuve supplémentaire n'est nécessaire.

COMPANT 15.00 ET VESTEMENTS MENSUELS DE 15.00

Demandez notre rayon pour une démonstration

Tapis, Carpettes, Etc. à Prix Spéciaux

CARPETTES en velours à fond beige, pas de couture. Dimensions: 2-12 x 3 verges. Spécial 22.50

CARPETTES AXMINSTER, dimensions: 4.6 x 7.6 15.90

4.6 x 10.6 20.50

6.9 x 9 32.50

6.9 x 10.6 35.50

9 x 9 40.50

9 x 10.6 47.50

9 x 12 52.50

CARPETTES AXMINSTER anglaises, choix de dessins et de nuances; pas de couture, dimensions: 2 1/2 x 3 verges 52.50

3 x 3 verges 63.00

3 x 3 1/2 verges 73.50

3 x 4 verges 84.50

3 1/2 x 4 verges 98.00

3 1/2 x 4 1/2 verges 110.00

4 x 5 verges 140.00

TAPIS BRUXELLES pour escaliers, lisières de passage; 27 pouces de largeur, la verge 2.50

PELUCHE double face, 50 pouces de largeur; appropriée pour portières. Nuance bleu ou vieux rose. La verge 5.00

CRETONNE à dessins fleuris sur fond crème; 48 pouces de largeur. Qualité de 90 la verge pour69

—Au troisième.

LAINE ZODIAC

Floss, laine Victoria à 4 brins ou laine Victoria Floss, pour chandails et ouvrage de fantaisie, choix d'une quinzaine de nuances en balles d'une once.

.12 1/2

—Au rez-de-chaussée.

2ème Jour de notre

GRANDE VENTE D'ETOFFES NOIRES A ROBES

appropriées pour robes d'école, uniformes de couvent, etc., etc. Toutes ces étoffes sont garanties d'un noir jais parfait et offerts de 25% à 33-1/3% meilleur marché que les prix courants.

ALPAGA d'un beau noir jais brillant, 36 pouces. Prix réduit de .85 à69

SERGE noire tout laine, 40 pces. Prix réduit de .85 à69

BRILLANINE noire, 40 pces. Prix réduit de 1